



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Document rédigé par France Nature Environnement Centre-Val de Loire, 3 rue de la Lionne 45 000 Orléans. Directeur de publication : Guy Janvrot - Coordination et rédaction : Charlotte Le Moigne avec les bénévoles et salariés de FNE Centre-Val de Loire et des associations du réseau. Conception graphique : Cito. Imprimé sur du papier recyclé - Imprimerie La Couronnerie.

Crédits photo :

Couverture : Pixabay et © Alexandre_Roubalay pour la Loutre d'Europe.

FNE Centre-Val de Loire (p.4, p.6, p.16 portrait, p.17, p.18 portrait, p.22 portrait, p.24, p.25, p.27, p.26 portrait) ; Pixabay (p.5, p.8, p.13, p.14, p.16 Salamandre tachetée, p.18 Blois, p.20, p.22 Orphrys abeille, p.26 arbre dans une sphère, p.28, p.30 ordinateur, p.33, p.37, p.43) ; D. Auclair (p.6 Sonneur à ventre jaune) ; CDPNE (p.40), Perche Nature (p.40 Crapauds épineux) ; Loir-et-Cher Nature (p.41 nichoir pour Faucon pèlerin) ; J-L. Senotier (p.25 portrait) ; J. De Lespinay (p.21) ; J. Porcher (p.30 portrait), Nature 18 (p.39), AVERN (p.39), SNE (p.41), LNE (p.42).



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
3 rue de la Lionne 45 000 Orléans
www.fne-centrevaldeloire.org / contact@fne-centrevaldeloire.org
02 38 62 78 57

Édito

Guy Janvrot
Président de France Nature Environnement
Centre-Val de Loire

La biodiversité a toujours besoin de nous !

Une année exemplaire pour notre fédération. Deux exemples concrets : celui de la base de données interactive SIRFF qui a pris son envol après des années d'effort et, déjà, des dizaines de milliers de données depuis septembre. Et puis le lancement de notre nouvelle revue Recherches naturalistes tirée à 3500 numéros.

C'est notre parfaite entente dans tous les domaines avec le Conservatoire d'espaces Naturels Centre-Val de Loire qui permet d'avancer ainsi sur ces dossiers.

Je pense aussi à l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) qui doit être à la hauteur des enjeux pour obtenir rapidement des inventaires performants. Puis la mise en œuvre d'actions de protection sur nos territoires.

Nous avançons aussi avec de bonnes perspectives en direction du monde de l'entreprise sur le thème de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). C'est un engagement nouveau qui doit démontrer à tout instant qu'il est nécessaire de travailler avec tous à la réduction de notre empreinte écologique.

Nous attendons toujours la loi sur la biodiversité et surtout la nouvelle agence française de la biodiversité, peut-être même la création d'une agence régionale. Nous devons nous y impliquer.

Début décembre se sont déroulées les élections régionales. Une fois passées, nous pouvons à nouveau nous remettre à rechercher les meilleures voies pour une action d'envergure sur notre territoire régional. Nous espérons toujours bénéficier de conventions vertes utiles et de moyens d'actions à la hauteur des besoins. Malgré les contingences et réductions financières dévolues aux collectivités !

Enfin, il s'est tenu la COP 21 à Paris en décembre. Après notre propre journée sur l'eau et le climat, il faut dorénavant que toutes nos activités et décisions soient en relation avec une réduction notable de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Ce sera notre contribution à venir sur ce thème en initiant « 10 000 familles pour le climat », la création d'un site internet spécifique en direction des familles de la région qui les invitera à modifier leurs comportements pour réduire leurs émissions de GES.



« Je compte sur vous tous pour continuer notre action collective dans le cadre de l'intérêt général et de la préservation quotidienne de l'environnement et de notre biodiversité. »



p.6

**NOTRE ANNÉE
2015**

p.8

NOTRE FÉDÉRATION

- › Une fédération régionale au service de l'intérêt général
- › L'équipe

p.14

NOS ACTIONS

- › Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques
- › L'érosion de la biodiversité
- › Changer de modèle de développement

p.32

NOS PARTENAIRES

p.34

NOS FINANCES

p.38

NOS ASSOCIATIONS

Notre année 2015

Actions de sensibilisation, rendez-vous associatifs,ancements de nouveaux projets et évènements : ces jours-là ont marqué ces douze derniers mois.

22-23/01

TOUS DERRIÈRE LA RSE

La fédération FNE Centre-Val de Loire et les associations affiliées, cherchant à concilier les activités humaines et les équilibres naturels, vont à la rencontre des entreprises afin de les aider dans la recherche du Développement Durable. C'est dans ce cadre qu'elles ont suivi une formation sur la RSE les 22 et 23 janvier 2015. [La suite page 30.](#)

RECHERCHES NATURALISTES FAIT PEAU NEUVE

FNE Centre-Val de Loire et le CEN Centre-Val de Loire étaient fiers de présenter la nouvelle mouture de la revue Recherches naturalistes ! Nouveau design, nouvelle ligne éditoriale, public plus large ciblé... un rafraîchissement permettant de redynamiser ce projet qui nous tient à cœur. N'hésitez pas à proposer vos articles pour les prochains numéros ! [La suite page 25.](#)

18/07

24/01

ON CHANGE DE NOM RIEN D'AUTRE

C'est lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 janvier que le changement nom de l'association a été voté. C'est ainsi que Nature Centre est devenue France Nature Environnement Centre-Val de Loire.

01/06

UNE SEMAINE TRÈS «INVASIVES»

Pour la 5^{ème} année consécutive, la région Centre-Val de Loire a organisé la Semaine des rivières. Cet évènement, se déroulant sur la première semaine de juin, a été l'occasion pour la fédération de réaliser des actions de sensibilisation sur les plantes invasives aquatiques auprès de différents publics. [La suite page 24.](#)



14/04

L'EAU NOUS CONSULTE

Dans le cadre de la consultation du public sur l'eau, FNE Centre-Val de Loire a organisé en partenariat avec l'AVERN une soirée-débat à Dreux sur le bassin Seine-Normandie. Parmi les intervenants : Rémi Filali, Directeur territorial de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et Philippe Lagauterie, représentant de FNE au Comité de Bassin Seine - Normandie. [La suite page 21.](#)

DES PROJETS POUR L'ORB

FNE Centre-Val de Loire est animatrice du pôle Faune L'Observatoire Régional pour la Biodiversité. Afin de fédérer les acteurs régionaux autour d'actions concrètes pour la biodiversité, la fédération les a réunis pour travailler ensemble à plusieurs projets, notamment un atlas régional amphibiens et reptiles. [La suite page 22.](#)

23/04



09/09 SIRFF, VOTRE NOUVELLE BASE DE DONNÉES

SIRFF, la nouvelle base de données de la fédération, est enfin disponible en ligne depuis ce jour grâce à un réseau d'associations engagé pour paramétrer et tester l'outil. Plus de 30 000 données ont été saisies en 4 mois ! Venez contribuer vous aussi à la préservation de la nature en saisissant vos données sur <http://sirff.fne-centrevaldeloire.org> !

La suite page 23.

06/10 DES ALTERNATIVES POUR LES COLLECTIVITÉS

En 2015 FNE Centre-Val de Loire a coordonné 5 journées départementales de sensibilisation Ecophyto auprès des collectivités et a organisé celle qui s'est déroulée dans le Loiret. Cette journée, au format « mi-conférences mi-ateliers », a rassemblé 95 participants et 9 fournisseurs sont venus présenter leur matériel de désherbage alternatif. La suite page 27.



STOP TAFTA

TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement) et CETA (Canada-EU Trade Agreement) sont un danger pour la démocratie, l'État de droit, la protection de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs.

La suite page 19.

24 et 27/11 DES VIDÉOS PÉDAGOGIQUES POUR TOUT PUBLIC

Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Centre-Val de Loire, FNE Centre-Val de Loire a initié la création de nouveaux outils pédagogiques sous le format de vidéos animées.

La suite page 19.

Eau et changement climatique, anticiper et agir

Fin 2015 la France a accueilli et présidé la 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) qui a rassemblé du 30 novembre au 11 décembre 2015 près de 40 000 participants. L'enjeu était de taille : aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et que celui-ci soit ratifié par le plus grand nombre d'États.

La société civile a un rôle majeur à jouer dans la préparation et le relais de ce type d'événement. C'est dans ce contexte et en tant que Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement, que France Nature Environnement Centre-Val de Loire a organisé le 24 Novembre 2015 au CFSA de l'AFTEC à Orléans une journée de sensibilisation sur le climat. Le changement climatique y a été abordé sous l'angle des problématiques liées à la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

Cet événement a rassemblé 138 participants et a permis de mettre autour d'une même table des représentants d'entreprises, du monde de l'agriculture, de collectivités et du milieu associatif. Lire la suite page 31.







10

**Une fédération régionale
au service de
l'intérêt général**

12

Notre équipe

Notre fédération

Une fédération régionale au service de l'intérêt général

France Nature Environnement Centre-Val de Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre-Val de Loire.

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE, C'EST...

Une association

Une équipe fédérale, composée de 35 bénévoles et 5 salariés, s'y investit au quotidien.

Une fédération

Elle réunit 17 associations locales qui se mobilisent pour la cause environnementale et qui partagent nos préoccupations. [Voir la liste page 11.](#)

Un mouvement citoyen

Qui rassemble des milliers d'adhérents, qui s'engagent dans toutes ces associations.



NOTRE IDENTITÉ

Nos missions

Proposer, favoriser et accélérer les démarches ayant pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel, le partage équitable des ressources et le relais de la connaissance scientifique.

Notre vision

La Fédération œuvre en région Centre-Val de Loire pour que chaque citoyen améliore sa conscience environnementale et pour que chaque collectivité et chaque entreprise pensent leurs activités au prisme du développement durable.

Nos valeurs :

**respect,
anticipation,
échange**

Repères

- Une association créée en 1980.
- Agréée pour la protection de l'environnement (Article 40 de la loi du 10 juillet 1976) depuis 1984.
- Des militants présents dans plus de 30 instances régionales de concertation et de dialogue.

Le réseau associatif

1. APSL

24, route de Tigy
45510 Vienne-en-Val

2. AVERN

41, rue Henri Dupont
28500 Vernouillet
02.37.46.71.97
www.avern.fr

3. CDPNE

Centre Administratif - Porte B
34, avenue Maunoury
41011 Blois
02.54.51.56.70
www.cdpne.org

4. CERCOPE

3, rue de la Lionne
45000 Orléans
www.cercope.org

5. EURE-ET-LOIR NATURE

MNE
rue de Chavannes
28630 Morancez
02.37.30.96.96
www.eln28.org

6. INDRE NATURE

Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
www.indrenature.net

7. LES CORBEAUX GÂTINAIS NATURE

B.P. 924
45200 Amilly
02.38.07.06.65

8. LOIR-ET-CHER NATURE

17, rue Roland Garros
41000 Blois
02.54.42.53.71

9. LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

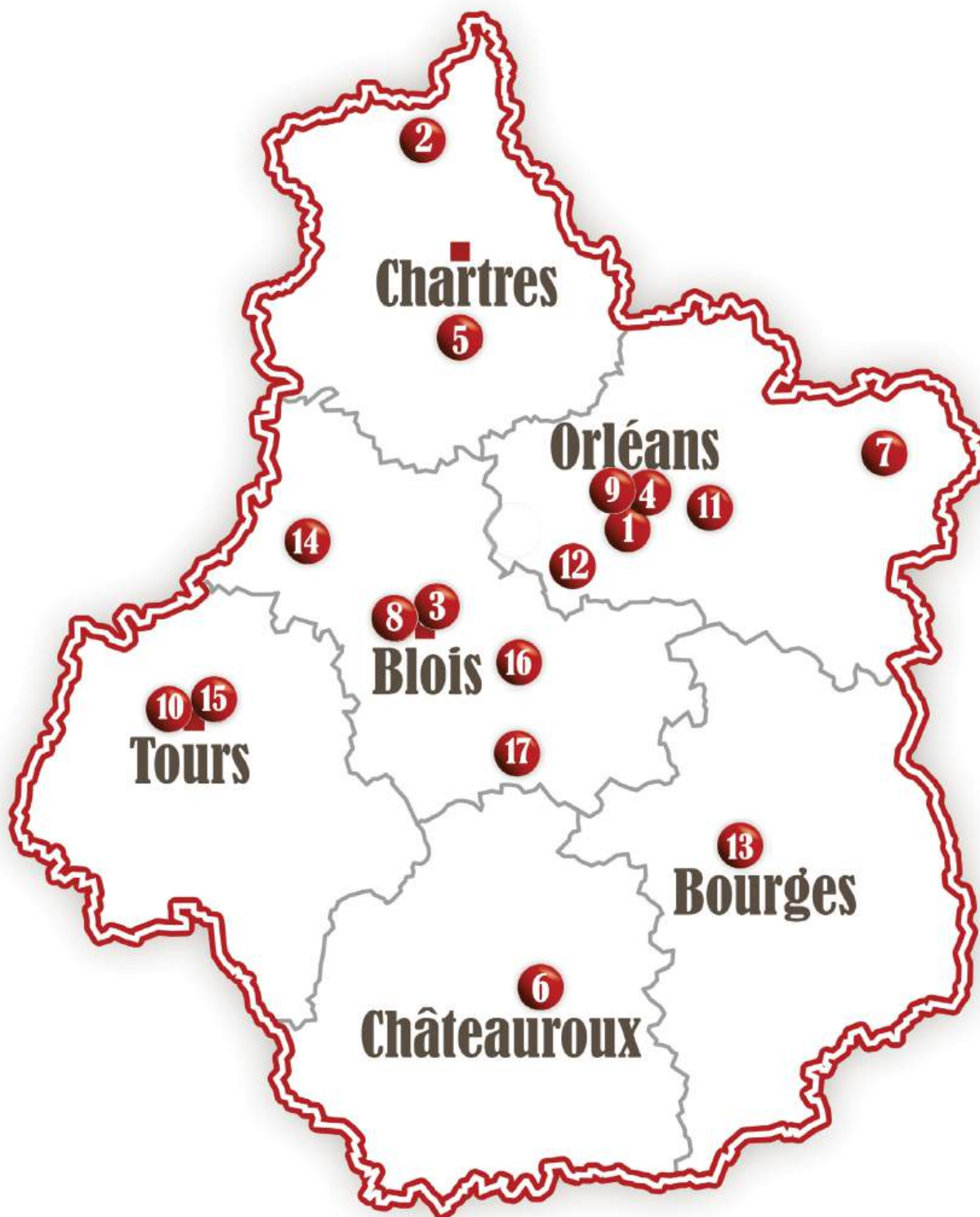
64, route d'Olivet
45100 Orléans
02.38.56.69.84
www.loiret-nature-environnement.org

10. LPO - TOURAINE

148, rue Louis Blot
37540 Saint Cyr-sur-Loire
02.47.51.81.54
www.lpotouraine.fr

11. MARDIÉVAL

105, rue Maurice Robillard
45430 Mardié
www.loire-et-biodiversite.com



13. NATURE 18

16, rue Henri Moissan
18000 Bourges
02.48.70.76.26
www.nature18.org

14. PERCHE NATURE

Maison Consigny
41170 Mondoubleau
02.54.80.11.05
www.perchenature.fr

15. SEPANT

8 bis, allée des
Rossignols
37170 Chambray-
lès-Tours
09.77.38.61.75
www.sepant.fr

16. SFOCL

681, route d'Arian
41250 Fontaines-
en-Sologne
www.sfocl.fr

17. SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais 23,
route de Selles s/ Cher
41200 Romoratin-Lanthenay
02.54.76.27.18
www.sologne-nature.org

12. MAUVES VIVANTES

69, impasse de Flit
41130 Huisseau-sur-Mauves
02.38.80.71.05
www.mauves-vivantes.fr

L'équipe

35 bénévoles issus des associations du réseau s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leurs côtés, 5 salariés assurent un soutien opérationnel.

UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 35 dirigeants bénévoles, issus des associations de terrain. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations avec l'appui des directeurs des structures membres.

LA DÉMOCRATIE EN PRATIQUE

Le conseil d'administration est composé de membres de droits et de membres élus. Il a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 18 avril 2015. Une fois élu, le Conseil d'administration a élu à son tour le bureau. Guy Janvrot a été renouvelé dans son mandat de président, Jean-Louis Posté dans celui de secrétaire et Jean-Louis Pratz en tant que trésorier. Dix bureaux et trois Conseils d'administration ont préparé les actions développées au fil ce rapport. Le Conseil d'Administration a aussi engagé une réforme des statuts pour garantir une parfaite transparence sur les modalités de votes de l'Assemblée Générale et du conseil d'administration.

UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAUX

La fédération a engagé depuis deux ans un renfort du fonctionnement de réseau sur ses thématiques d'actions principales : l'eau et la biodiversité. Depuis deux ans, des bénévoles et salariés appartenant aux associations membres se sont regroupés en directoire sur les questions concernant la gestion qualitative et quantitative de l'eau et travaillent à définir les activités de la fédération dans le domaine. Un groupe identique est en cours de construction sur la thématique biodiversité.

Les rencontres des directeurs et assimilés des associations membres se poursuivent car le partage d'expérience, la mutualisation et la création de projets collectifs sont le cœur de métier de la fédération.

L'APPUI SALARIÉ

5 salariés en Contrat à durée indéterminée, 3 femmes et 2 hommes, d'une moyenne d'âge de 31 ans accompagnent les bénévoles de FNE Centre-Val de Loire dans la mise en œuvre des actions fédérales. Une chargée de mission environnement et communication a renforcé l'équipe en 2015 jusqu'à présent constituée d'une chargée de mission biodiversité, d'un chargé de mission eau et agriculture, d'un agent administratif et d'une directrice.

Le Conseil d'administration

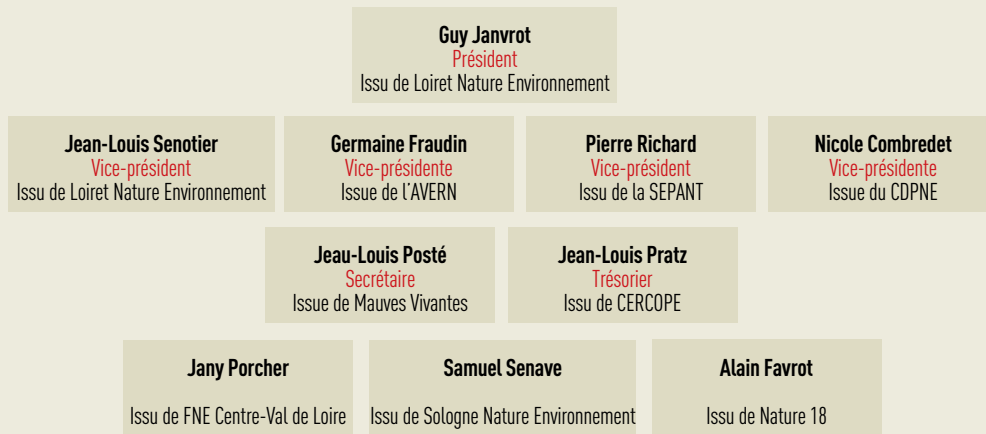
Membres de droit - Président(e)s des associations

Martine Burguière - Loiret Nature Environnement
Jean-Marie Salomon - Mardiéval
Patrick Chevallier - Perche Nature
Michel Cohu - Eure-et-Loir Nature
Cyrille Renard - APSL
Philippe Kuligowski - Les Corbeaux Gâtinais Nature
Jacques Lucbert - Indre Nature
Christian Andres - LPO Touraine
Jean-Marie Ravel - Sologne Nature Environnement
René Rosoux - Cen Centre-Val de Loire
Bernard Dupou - Loir-et-Cher Nature
Pierre Richard - SEPANT
Jean-Louis Posté - Mauves Vivantes
Germaine Fraudin - AVERN
Jean-Louis Pratz - CERCOPE
Daniel Besnard - CDPNE
Jean-Claude Roberdeau - SFOCL
Jean-Pierre Thyron - Nature 18

Membres élus

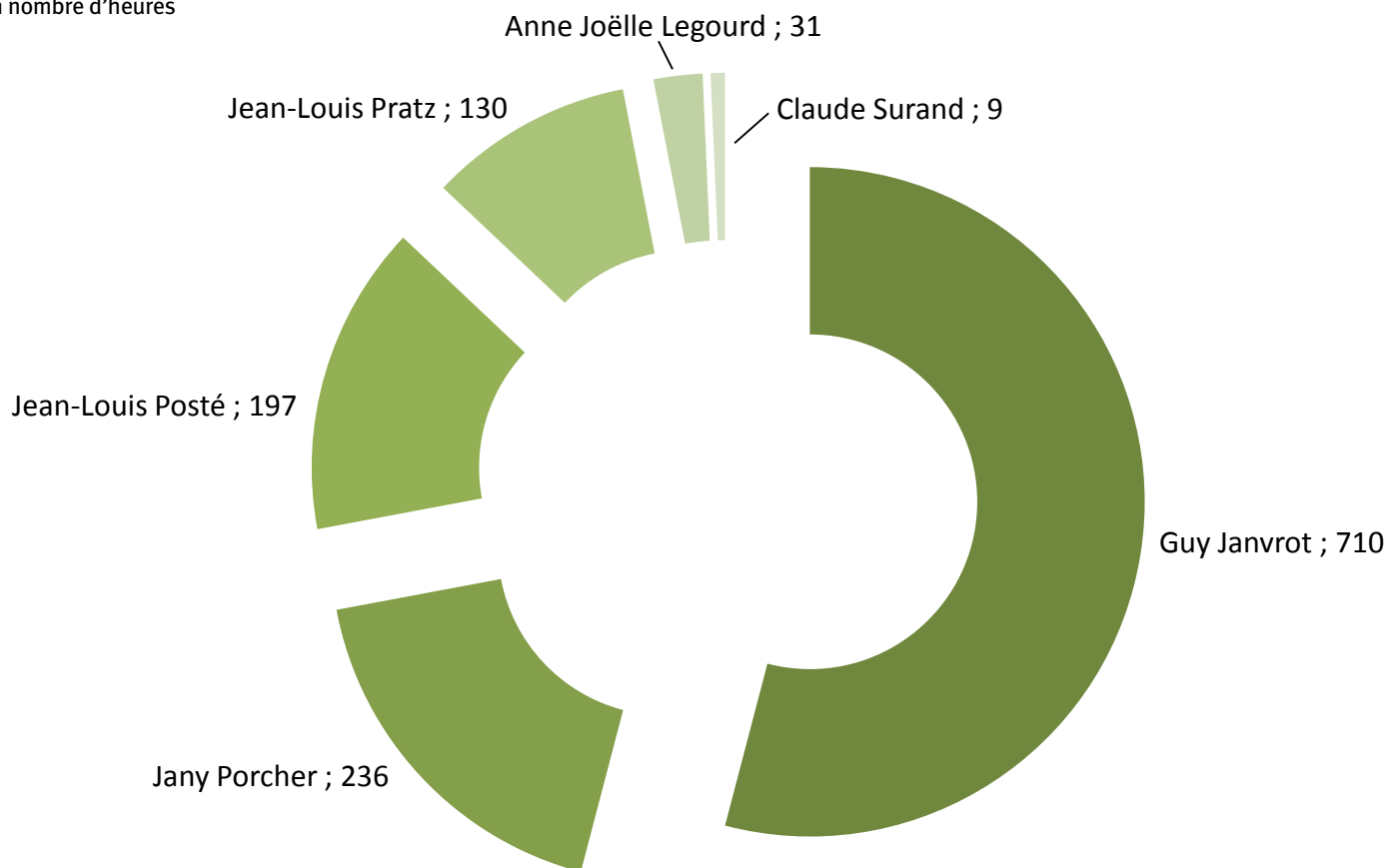
Guy Janvrot - Loiret Nature Environnement
Jean-Louis Senotier - Loiret Nature Environnement
Nicole Combredet - CDPNE
Alain Favrot - Nature 18
Samuel Senave - Sologne Nature Environnement
François Lefèvre - SEPANT
Josselin de Lespinay - SEPANT
Anne-Joëlle Legourd - FNE Centre-Val de Loire
Claude Surand - Loiret Nature Environnement
Jany Porcher - FNE Centre-Val de Loire

Le Bureau



Participation bénévole recensée en 2015

en nombre d'heures



Jean-Louis Senotier, Germaine Fraudin, Nicole Combredet, Alain Favrot, Samuel Senave, François Lefèvre et Josselin de Lespinay oeuvrent aussi pour la fédération. Les bénévoles sont appelés à compléter leurs outils de suivi du bénévolat 2016 de manière à mieux valoriser tout leur investissement au service de la fédération l'année prochaine !







16

**Avoir une démocratie
à la hauteur des enjeux
écologiques**

22

**Stopper l'érosion
de la biodiversité**

26

**Changer de modèle
de développement**

Nos actions

Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques

Sans libre expression citoyenne, pas de dialogue environnemental. Nous nous mobilisons pour que la voix de la société civile soit entendue et pèse. Nous dénonçons les décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt général.



Guy Janvrot,
Président de FNE Centre-Val de Loire

« Un projet commun :
la sensibilisation et la
connaissance de
l'environnement et de
la biodiversité. »



L'ÉCO QUOI ? L'ÉCOPÔLE

L'union fait la force

Revenons quelque peu sur la naissance de l'ÉcoPôle... L'Établissement Public Régional ÉcoPôle est né en 2008, de la volonté du Conseil régional du Centre souhaitant fédérer les acteurs associatifs régionaux autour d'un projet commun : la sensibilisation et la connaissance de l'environnement et de la biodiversité.

L'ÉcoPôle fédère deux têtes de réseau nationales : la fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels et France Nature Environnement (fédération nationale des associations environnementales) ainsi que cinq têtes de réseau régionales : le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, le GRAINE Centre (tête de réseau régionale des acteurs de l'éducation à l'environnement), l'Union régionale des CPIE du Centre-Val de Loire (tête de réseau régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) et, depuis cette année, l'association régionale des Maisons de Loire.

L'ÉcoPôle s'est donné 3 missions :

- mener des actions d'information et d'appui auprès des acteurs de l'environnement et du grand public,
- mettre en œuvre un Observatoire régional de la biodiversité (ORB),
- contribuer à l'offre de formation des permanents et des bénévoles des associations.

Notre fédération contribue activement aux missions de l'ÉcoPôle. 2015 fut la première année effective de l'ORB qui comporte 3 pôles : faune, flore et habitats & gestion des milieux naturels. FNE Centre-Val de Loire, ayant en responsabilité le pôle faune, a orienté notamment ses travaux sur les indicateurs de la biodiversité et la possibilité de produire un atlas régional sur les amphibiens et reptiles. (plus d'informations sur l'ORB [page 22](#)).

D'autre part la fédération, reconnue comme organisme de formation, a proposé deux formations modulaires « Agriculture et biodiversité » en mars 2015 et « Continuité écologique » en avril 2015 (plus d'informations sur ces formations [page 18](#)).

Enfin, les débats entre les acteurs de l'ÉcoPôle ont permis de créer une semaine de la biodiversité appelée « Naturellement dehors » qui aura lieu en mai 2016 et à laquelle les associations de notre réseau contribueront en proposant de nombreuses animations.

Guy Janvrot.

En 2015, la fédération a axé les projets du pôle faune de l'ORB sur la possibilité de produire un atlas régional des amphibiens.

RETOUR EN COURS

Les jeunes d'aujourd'hui sont les acteurs de demain



Étudiants du BTS GEMEAU du CFSA de l'AFTEC lors d'une sortie sur le terrain en septembre 2015.

■ Depuis 2014, le CFSA de l'AFTEC, centre de formation des apprentis en alternance proposant 27 formations et accueillant près de 1300 étudiants à l'année, sollicite FNE Centre-Val de Loire pour intervenir dans le cadre du programme de formation du BTS GEMEAU, gestion et maîtrise de l'eau. En effet, forte de son expérience dans la préservation de la ressource en eau et de son implication dans les différentes sphères de la gouvernance de l'eau (comité de bassin Loire-Bretagne, commissions locales de l'eau) FNE Centre-Val de Loire est en charge du module M51 « eau-territoires-sociétés » et aménagements hydrauliques.

Ce partenariat permet d'apporter à l'AFTEC une envergure plus environnementaliste au programme de formation. Ceci passe notamment par la participation des apprentis aux forums organisés par l'agence de l'eau ou encore par l'organisation de sorties sur le terrain afin de visionner concrètement l'impact de travaux hydrauliques sur l'environnement (rives de la Loire, Loiret).

Jonathan Bourdeau-Garrel.

DÉCHETS

Nouveau plan, Nouvelle organisation

■ Adopté le 4 décembre 2009 par la région Centre-Val de Loire, le PREDD (Plan régional d'élimination des déchets dangereux) encourage les entreprises industrielles, agricoles ou encore artisanales à diminuer leur production de déchets par l'utilisation de technologies propres, le déploiement de démarches d'éco-conception et la généralisation de bonnes pratiques notamment par les collectivités et les particuliers.

Jean-Louis POSTÉ représente FNE Centre-Val de Loire dans la commission consultative de ce PREDD et suit les évolutions de celui-ci. L'organisation territoriale des plans de gestion et de prévention des déchets évolue vers une simplification. Celle-ci a eu pour effet de supprimer certaines catégories de plans, et notamment ceux en responsabilité des départements, pour les unifier au sein du nouveau plan régional de prévention et de gestion des déchets qui a été publié au Journal Officiel du 8 août 2015. La création de ce plan renforce les responsabilités régionales mais risque de désengager totalement les départements.

Par ailleurs, un inquiétant projet d'implantation d'une plateforme de valorisation des déchets ferroviaires, d'entretien et de maintenance de matériels ferroviaires a vu le jour à Gièvres dans le Loir-et-Cher. Du fait des risques sanitaires et de pollutions encourus et du fait que l'entreprise menant ce projet n'ait pas les compétences requises dans ce domaine d'activité sensible, la fédération a réagi en s'opposant à ce projet.

Les opérations de recyclage sont encouragées par la Région. Mais la fédération regrette qu'aucune entreprise n'ait répondu pour améliorer la durée de vie de ses produits. Enfin, la réduction des mises en décharges et en incinérateurs n'est pas satisfaisante. FNE Centre-Val de Loire continuera à suivre et encourager la démarche de prévention, qui ne semble pas suffisamment relayée actuellement par les syndicats de collecte et de traitement dans toute la région.

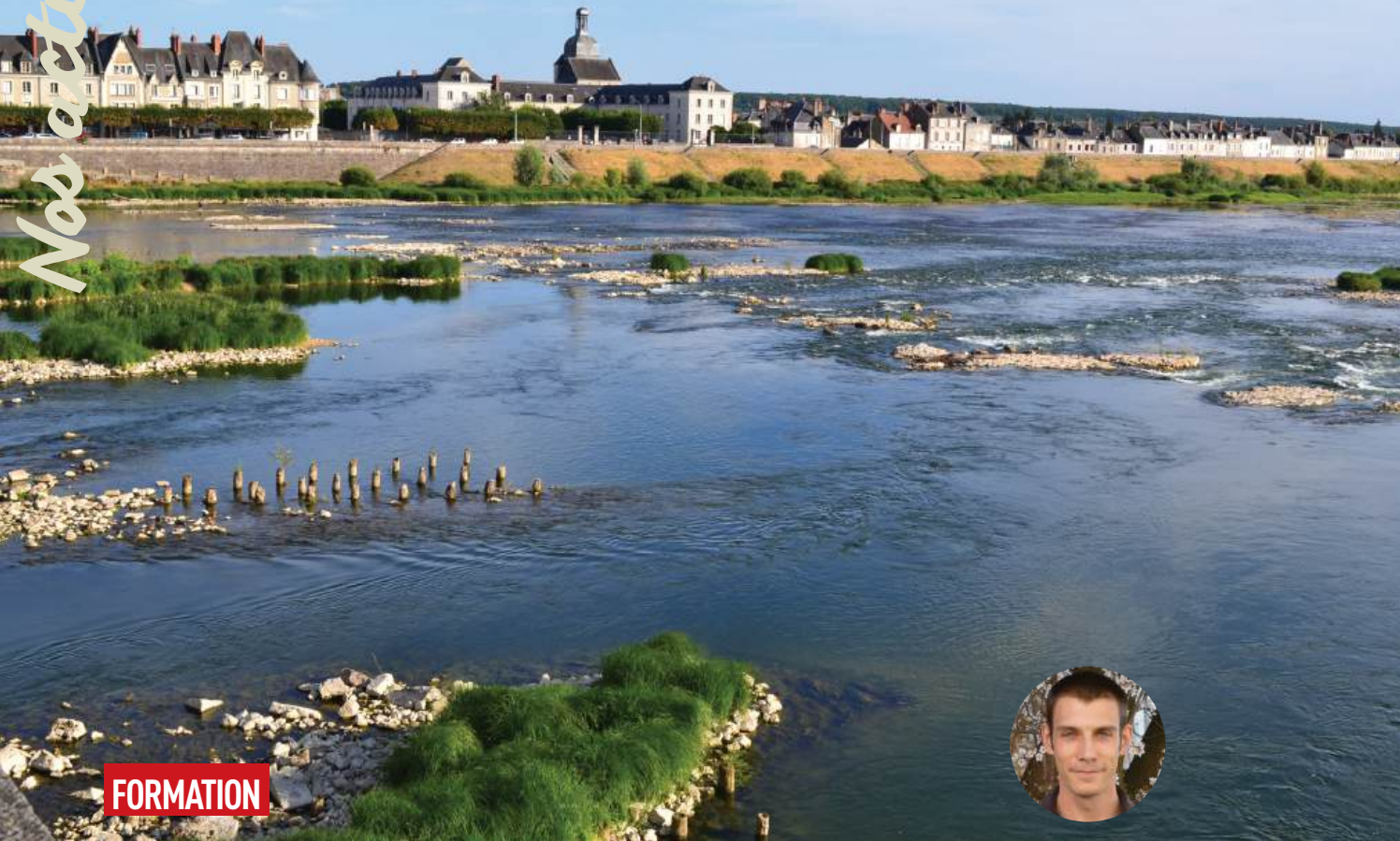
Jean-Louis Posté.

354

C'est la production (en Kg) annuelle d'ordures ménagères par habitant en France.

CNIID

À Blois, la continuité écologique de la Loire a été restaurée suite à l'effacement du barrage sur la Loire en 2005.



FORMATION

Former pour mieux protéger

■ Soucieuse d'accompagner son réseau associatif dans les différentes commissions environnementales, FNE Centre-Val de Loire propose chaque année plusieurs formations dans le cadre du programme de formations modulaires du Graine Centre. Issus d'une large consultation auprès de son réseau associatif, FNE Centre-Val de Loire élabore les sujets de formation en fonction de l'actualité environnementale et des besoins en développement de connaissances. Susceptibles d'être ouvertes à un large public, bénévoles, salariés, ces formations œuvrent à favoriser la montée en compétence du réseau associatif et le partage d'expérience.

En 2015, FNE Centre-Val de Loire a proposé deux formations de 3 jours chacune.

- organisée en mars, la formation, intitulée «Biodiversité et agriculture, maîtriser les bases agronomiques», visait à apporter un socle de compétences de base sur l'agronomie, primordial à tout travail d'expertise en milieu agricole. Elle était ainsi principalement dédiée à des chargés d'études naturalistes œuvrant notamment dans la réalisation de diagnostics biodiversité dans les exploitations agricoles. Elaborée en lien étroit avec le réseau agriculture de France Nature Environnement, cette formation proposait un ensemble de modules présentant les outils agronomiques, réglementaires mais aussi financiers afin de se doter d'une meilleure connaissance des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et de leur mise en application. Aussi, une sortie de terrain sur une exploitation agricole a permis d'illustrer et de mettre en application les bases théoriques acquises



Jonathan Bourdeau-Garrel,
Chargé de missions eau et agriculture
à FNE Centre-Val de Loire

**« Ces formations œuvrent
à favoriser la montée en compétence
du réseau associatif et le partage
d'expérience. »**

- la seconde formation, organisée en avril, était consacrée à la continuité écologique des cours d'eau. La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques au travers de l'atteinte de l'objectif du bon état des masses d'eau vise notamment à la libre circulation des espèces et sédiments. Outre son effet bénéfique sur les poissons migrateurs et la gestion des sédiments, la suppression des obstacles à l'écoulement nécessite une longue phase de discussion et de concertation avec les usagers d'un cours d'eau. Depuis plusieurs années, le réseau FNE Centre-Val de Loire s'investi dans les différentes commissions visant au respect de la continuité écologique (classement des cours d'eau, contentieux sur des obstacles à l'écoulement...). C'est la raison pour laquelle cette formation, organisée en lien étroit avec la fédération de pêche du Loiret, visait à acquérir les connaissances de base sur la continuité écologique, échanger et débattre sur les usages partagés d'un cours d'eau et visionner sur le terrain des cas concrets de restauration de la continuité écologique.

Jonathan Bourdeau-Garrel.

Des vidéos pédagogiques faites pour tous !

■ Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région, FNE Centre-Val de Loire a initié la création de nouveaux outils pédagogiques sous le format de vidéos animées. Dans le but de prendre la suite de la série des livrets « Gestes quotidiens », ces vidéos ont été réalisées dans un format court, plus jeune, plus dynamique et plus ludique.

Deux vidéos d'environ 3 minutes ont été montées en 2015. La première porte sur la politique de l'eau tandis que la seconde traite du changement climatique. Le caractère régional de ces vidéos en fait leur point fort. Par ailleurs, elles sont libres de droit et peuvent par conséquent être utilisées pour des formations, des réunions d'information, de sensibilisation... Ces vidéos sont accessibles sur le site internet de la fédération ainsi que sur YouTube.

- « L'eau en France : tous concernés ! » : à destination du grand public, cette vidéo pédagogique vise à expliquer la politique de l'eau en France. Comment cette politique s'organise ? Qui sont les acteurs ? Comment les particuliers peuvent donner leur avis ? L'objectif n'est pas d'expliquer la politique de l'eau de manière exhaustive mais d'illustrer ce qui se cache derrière la notion de « politique de l'eau » et de montrer que chacun a son rôle à jouer pour la protection de la ressource en eau. La politique de l'eau est un sujet complexe que FNE Centre-Val de Loire a voulu rendre abordable par tous en réalisant cette vidéo.

- « Le changement climatique : tous concernés ! » : aussi à destination du grand public, cette vidéo pédagogique a été réalisée dans le cadre de l'événement sur l'eau et le changement climatique du 24/11 organisée par la fédération, elle vise à expliquer ce qu'on appelle le changement climatique et à montrer que chacun des acteurs (agriculteurs, industriels, collectivités et particuliers) peut agir pour diminuer son impact sur le climat.

Pour voir ou revoir les vidéos : www.fne-centrevaldeloire.org > Nos publications > Nos vidéos

Jonathan Bourdeau-Garrel.

3,4

km, c'est la distance moyenne entre deux obstacles sur le réseau principal de cours d'eau du bassin Loire-Bretagne.

ONEMA

TAFTA

Un traité négocié dans le secret

■ FNE Centre-Val de Loire s'est très clairement positionnée pour que les négociations menées par l'Union Européenne sur les traités de commerce transatlantiques avec le Canada (CETA) et les U.S.A. (TAFTA/TTIP) s'arrêtent.

La Commission Européenne souhaite signer ces traités afin de développer le commerce international source, à ses yeux, de développement des PIB des États membres et de l'emploi. Elle assure que les traités préserveront l'environnement.

Les défenseurs de l'environnement, dont fait partie la Fédération, s'élèvent contre ces projets de traités pour de nombreuses raisons dont les suivantes.

Le développement du commerce mondial est synonyme de développement des transports. Or, nous plaçons pour un approvisionnement local qui minimise les transports, sources de pollution et d'émission de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, le TAFTA nivellera les normes de production par le bas car les américains ne reconnaissent pas le principe de précaution.

Ces traités de commerce favoriseront partout les grandes firmes multinationales au détriment des PME et des agriculteurs individuels. Ils détruiront donc plus d'emplois qu'ils n'en créeront.

Vient s'ajouter à cela le fait que TAFTA et CETA favoriseront l'exploitation des gaz de schistes dont nous ne voulons pas, car leur exploration est polluante. Il convient au contraire de minimiser largement l'exploitation des combustibles fossiles afin de réduire très largement les émissions de gaz carbonique.

Les traités donnent le pouvoir aux décideurs économiques au détriment des décideurs politiques. Dès lors, ces derniers n'oseront plus prendre des décisions qui iraient à l'encontre des multinationales, par crainte de se faire lourdement pénaliser par les tribunaux qui se mettront en place (il suffit de constater le fonctionnement des traités déjà en vigueur comme celui entre les États-Unis et le Mexique).

D'autre part la politique et la gestion de l'eau ne seront plus l'apanage des collectivités publiques, mais celles des firmes privées. Le retour à la gestion publique ne sera plus possible.

Enfin, nous sommes d'autant plus inquiets que les négociations se déroulent toujours dans le secret. Et cela ne permet pas la transparence. La Commission Européenne a refusé de prendre en compte l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE), bien que celle-ci ait été signée par plus de 3 millions de signataires.

Comme le collectif national STOP TAFTA, auquel adhère France Nature Environnement, notre fédération nationale, FNE Centre-Val de Loire dénonce ces projets de traités qui sacrifient le bien public aux intérêts privés.

TAFTA et CETA sont un danger pour la démocratie, l'État de droit, la protection de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs.

CLIMAT ou TAFTA IL FAUT CHOISIR.

Jean-Louis Posté.

SANTÉ

Représentation de la fédération à la CRSA

■ Depuis la création des Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA), une représentante a siégé dans différentes commissions, avec pour constante, la Commission Spécialisée Prévention (CSP).

Nous portons depuis longtemps un regard différent sur la nécessité de protéger la nature et la biodiversité pour préserver notre environnement, ce qui est directement lié à la santé.

Aussi notre présence dans cet univers médical est importante car ce sont des occasions pour des représentants des protecteurs de la Nature et de l'environnement d'exprimer des avis en présence des représentants des signataires du serment d'Hippocrate.

C'est un chemin pour que puissent s'installer une vraie démocratie sanitaire et une santé environnementale axée sur la Prévention Primaire, c'est-à-dire le maintien d'un environnement sain pour un univers du vivant sain.

Certes, il y a des limites par rapport à l'application mais les choses sont dites, marqueront les esprits et laisseront des écrits avec leur poids de responsabilité.

Depuis la création, les interventions de notre représentante ont été nombreuses.

Par exemple, elle s'est attachée à la reconnaissance par la CRSA de l'importance de la Prévention Primaire, ce qui a été reconnu en séance plénière.

Certes en matière de « Prévention » les budgets sont en baisse partout, mais en région Centre-Val de Loire le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre a imputé une enveloppe de fonds dont il dispose à la Prévention pour compenser la baisse.

Autre exemple d'actualité, depuis plusieurs années, elle a soulevé une thématique directement liée à la nature, la maladie de Lyme, au travers de laquelle elle a souligné l'importance de l'exercice de la démocratie sanitaire car il s'agit d'une problématique de santé publique pour laquelle les réponses faites ne sont pas satisfaisantes, comparaison faites avec d'autres pays voisins.

Lors de la dernière réunion de la Commission Spécialisée Prévention, suite à la position de notre représentante de FNE Centre-Val de Loire, il a été décidé de mettre la Maladie de Lyme à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CSP. L'ARS fera un exposé et notre représentante présentera une synthèse de la Conférence organisée par une association, « Lyme sans frontière », animée par 2 spécialistes de la question, un immunologiste et infectiologue, ancien de l'Institut Pasteur, et un médecin du Loiret directement concerné.

On voit là tout l'intérêt de l'exercice de la démocratie sanitaire qui, par la concertation et la mise en place de liens, permettra à la société des avancements salutaires.

Anne-Joëlle Legourd.

AIR

Qualité de l'air : l'action de Lig'Air en région

Lig'Air, structure associative loi 1901 forte de 14 salariés, membre du réseau national des AASQUA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air) assure par délégation de l'État l'analyse et le suivi de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire. Les modules mathématiques et informatiques en sa possession lui permettent à partir des stations matérielles implantées au sein des six départements d'établir une cartographie de la qualité de l'air et de son évolution pour les principaux polluants recensés : CO₂, NO₂, particules en suspension : PM 2,5 et PM 10 notamment. C'est ainsi que peuvent être mis en évidence les secteurs à taux permanents de polluants conséquents ou en exergue, les pics de pollution ponctuels géogra-

phiques ou temporels. Trois secteurs d'activités sont à l'origine des émissions les plus remarquées : transports, agriculture et chauffage avec des polluants plus marqués pour les uns que pour les autres et évoluant au fil des saisons. CO₂ et particules (avec les véhicules diesel et la combustion du bois pour le chauffage) pour le premiers et troisième et NO₂ (relargage des engrais azotés) et particules (par la dispersion des produits de traitement dit phytosanitaires pour le second). Ainsi au cours de l'année sont constatées les différenciations dans les polluants présents et leurs origines avec une grande influence de l'habitat en hiver et de l'agriculture au printemps.

À l'échelle régionale, les pics de pollution et les dépassements des taux admis tels que connus quelques jours en mars 2014 et 2015 sont pour leur part grandement liés aux conditions météorologiques avec les vents de nord-est qui apportent après leur passage en Ile de France des polluants venant des pays voisins. Ceci est démontré par les relevés d'alarme qui s'effectuent d'abord sur le Montargois et le Nord de l'Eure-et-Loir avant de s'étendre progressivement à l'ensemble de la région. Il reste qu'au-delà de ces épisodes soulignés par les médias, les pollutions de fond permanentes et localisées persistent et se font ressentir pour certaines catégories de population les plus exposées ou plus sensibles. La mise en cause des seules origines hors frontières ne saurait excuser le manque de décisions aux seins des différents échelons de notre pays. Ainsi, pour illustrer ce dernier propos, on peut prendre l'exemple de l'agglomération orléanaise et de l'A 71 et la RN 60 qui la traversent et ne font pas l'objet des limitations de vitesse nécessaires bien que reconnues pour une meilleure qualité de l'air. Les instances locales s'en remettent à des décisions nationales qui sont envisagées mais

non mises en application pour ne pas mécontenter les automobilistes et les concessionnaires d'autoroutes et ce aux dépens de la santé des populations. Par ailleurs et paradoxalement, les ressources financières de Lig'Air ne viennent pas des sources de pollution précitées mais des industriels par le versement de leur taxe sur la pollution qu'est la TGAP (versement en concurrence avec les services des douanes à qui elle peut être réglée !) et des représentations de l'État, des collectivités locales, Région principalement, les autres ayant tendance à se désolidariser de ce domaine dont les départements qui le voient maintenant exclu de leur compétence. Enfin, soulignons que Lig'Air est une association innovante dans son domaine avec les premiers programmes d'études lancés nationalement sur les pesticides, la présence des polluants dans l'air intérieur ou sur les différents modes de déplacements intra-urbains (automobile, cycliste et pédestre). Pour des informations plus complètes et en temps réel n'hésitez pas à vous connecter sur le site www.ligair.fr

Claude Surand.

4200

C'est le nombre d'habitants ayant répondu au questionnaire de la consultation du public sur l'eau sur le bassin Loire-Bretagne

Agence de l'eau Loire-Bretagne

MOBILISATION

SDAGE 2016-2021 : une bouteille à la mer

■ Pour la reconquête de la continuité, on est loin du compte tant les cours d'eau du bassin sont fortement artificialisés, et les impacts sur le milieu restent importants. Toutefois le SDAGE Loire-Bretagne a inscrit cette notion dans ses recommandations ou prescriptions, avec plus ou moins d'ambition. Le nouveau SDAGE montre une affirmation plus forte du principe de prévention de toute nouvelle dégradation du milieu. Le chapitre 9 constitue une meilleure prise en compte de l'ensemble des espèces aquatiques, et donc du champ de leur protection.

La problématique du changement climatique, intégrée comme source de modification ou aggravation de l'état physique du milieu, a été incluse de façon transversale dans une dizaine de mesures. Globalement, le sujet est quand même abordé de façon trop diffuse et n'appréhende pas assez les mesures à mettre en œuvre. Si les avancées apportées par le SDAGE 2010-2015 concernant les zones humides sont mieux formulées, la disposition sur la compensation continuera à être facilement contournée par les aménageurs.

Le SDAGE Loire-Bretagne aborde de front la question du stockage artificiel de l'eau et des prélèvements hivernaux pour l'agriculture. Cela aboutit aussi à pérenniser une agriculture intensive polluante.

Au final, des avancées mais le même manque de véritable concrétisation des ambitions. De ceux qui ne veulent pas qu'on touche à certains barrages inutiles à ceux qui veulent nourrir la planète avec des pesticides, les "enjeux économiques" sont le nom que prend la combinaison d'enjeux catégoriels de court terme afin de se faire passer pour l'intérêt général. Et les projets de SDAGE élaborés par les techniciens et scientifiques à partir de l'état des lieux, donc du réel, se sont dilués au gré des rapports de force au sein du comité de bassin, où la partie est totalement déséquilibrée. Le bloc des acteurs de l'agro-industrie est toujours présent, actif et puissant, tant à l'intérieur qu'au sein des antichambres de ministères. En face d'eux quelques associatifs et de bien rares élus, essentiellement ceux de sensibilité "verte". Or les élus constituent 2/5^{èmes} des membres des comités de bassin. Mais dans la campagne électorale permanente actuelle beaucoup, fraîchement élus puis désignés, se déclarent eux-mêmes comme peu au fait des enjeux, ou trop occupés pour participer aux commissions, là où tout se décide. Ce roulement permanent ne permet pas une implication réelle et durable des représentants du peuple.

Josselin De Lespinay.



Josselin de Lespinay,
Représentant de FNE Centre-Val de Loire au
Comité de Bassin Loire-Bretagne

« Pour la reconquête de la continuité on est loin du compte tant les cours d'eau du bassin sont artificialisés. »

Stopper l'érosion de la biodiversité

Les habitats naturels se dégradent et des espèces sont menacées de disparition. Mettre en place des actions et travaux pertinents pour mieux connaître et mieux préserver la biodiversité est une de nos priorités.

ORB

Un observatoire au service de la biodiversité

■ L'Observatoire régional pour la biodiversité est co-piloté par l'État et le Conseil Régional et animé par l'EcoPôle. Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes par l'intermédiaire de trois pôles thématiques. FNE Centre-Val de Loire, Le CBNBP et le CEN Centre-Val de Loire sont les structures respectivement animatrices des pôles Faune, Flore et Habitats, et Gestion des milieux. Un travail sur des indicateurs de l'état de la biodiversité en région a été lancé au sein de l'ORB et ces derniers seront mis à jour régulièrement pour connaître l'évolution de notre biodiversité régionale. Suite à la sortie du Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre en octobre 2014, qui dresse un état des menaces pesant sur les espèces de notre territoire, le pôle Faune s'est orienté vers la réalisation d'un atlas régional de répartition des amphibiens et reptiles car les amphibiens étaient identifiés comme l'un des groupes les plus menacés en région. Ce travail pourrait permettre de travailler à un projet régional sur les mares, habitat globalement malmené depuis de nombreuses années. D'autre part, afin d'améliorer la connaissance

naturaliste, des bénévoles travaillent à la réalisation d'outils d'aide à la détermination sur des taxons tels que les crustacés afin de susciter de nouvelles vocations sur des groupes pour lesquels on manque cruellement d'informations en région ! Des documents de sensibilisation sont également en cours de rédaction à destination du grand public afin de l'informer de l'état de notre biodiversité. Tous ces éléments sont présentés sur le site de l'ORB <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/>. Côté Flore et Habitats, un atlas de la flore est en cours de finalisation, et le CBNBP supporte les initiatives locales sur la flore comme la publication d'un atlas sur les orchidées. Côté gestion des milieux, le CEN Centre-Val de Loire travaille avec les gestionnaires du territoire à la réalisation d'outils permettant de faciliter leur action au quotidien. Une forte dynamique est en marche en région Centre-Val de Loire pour répondre à la volonté de la stratégie régionale pour la biodiversité du Conseil régional, à savoir être la première région de France à biodiversité positive !

Daphné Marques.



Daphné Marques,
Chargée de missions biodiversité
à FNE Centre-Val de Loire



« Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes. »

L'Orphrys abeille, une orchidée relativement commune dans notre région. La partie centrale de la fleur, appelée labelle se comporte comme un leurre que l'abeille mâle confond avec une femelle. C'est ainsi que l'orchidée se fait polliniser.

SINP

Un partage de données, pour un partage du savoir

■ Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) est un projet national décliné en région, dont l'État et le Conseil Régional sont les copilotes. L'année 2015 a été une année de concertation pour l'établissement de documents de cadrage du projet sur notre territoire : Charte d'adhésion régionale, liste d'espèces considérées comme sensibles suivant certains aspects et travail préparatoire sur le standard de données pour la future plateforme régionale GINCO. Ceci permettra de centraliser et faire remonter toutes les données fournies au niveau national : le SINP.

La fédération a consulté son réseau à chacune de ces étapes pour que la déclinaison régionale du projet soit la plus concertée possible. Les données ciblées par le SINP sont principalement des données publiques, mais les structures souhaitant adhérer au système sont invitées à partager l'ensemble de leurs données dans une optique simple : connaître pour mieux protéger ! En effet, le SINP a vocation à partager auprès de tous des informations nécessaires pour la protection des espèces et des espaces. Les aménageurs et les décideurs de notre territoire pourront, sur demande, avoir toutes les clés en main pour orienter leurs projets afin de mieux prendre en compte notre biodiversité que par le passé et ainsi contribuer à la préserver.

Toute structure ou personne individuelle peut adhérer au SINP afin de contribuer au mouvement. Pour cela, il suffit de signer la charte d'adhésion au SINP régional accompagnée d'un courrier de demande officielle d'adhésion à adresser à la DREAL Centre-Val de Loire, puis de leur fournir un premier jeu de données. Cette dernière étape validera cette adhésion. Les données fournies pourront par ailleurs être utilisées pour contribuer aux travaux de l'Observatoire régional pour la biodiversité. Il est donc important que nous nous mobilisions tous ensemble pour préserver au mieux notre biodiversité !

Daphné Marques.



Logo du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

88

**mille données ont
été saisies sur
SIRFF depuis son
lancement, dont
+ de 71 500 entre
septembre et
décembre 2015.**

SIRFF

Un outil accessible à tous

■ SIRFF (Système d'information Régional Faune Flore) a été lancé en Région Centre début septembre. SIRFF a pour origine SIRF, logiciel de bases de données développé dans le nord de la France pour le Groupe ornithologique et naturaliste (GON) mais qui a dû être profondément remanié pour s'adapter aux spécificités de notre région (multiplicité des associations, gestion de l'origine des données ...).

SIRFF permet à tous, spécialiste ou simple observateur, de saisir, gérer et restituer les données acquises sur le terrain dans de nombreux domaines (habitats, flore, faune ...). 2016 verra la mise en place des derniers modules manquants : champignons, lichens, bryophytes ...

Le réseau SIRFF est aujourd'hui composé d'Eure-et-Loire Nature, d'Indre Nature, de Loir-et-Cher Nature, de Loiret Nature Environnement, de Perche Nature, de la SEPANT et de Sologne Nature Environnement. La coordination est assurée par FNE Centre-Val de Loire au sein d'un COPIL et d'un COTECH regroupant d'une part des administrateurs, des associations et d'autre part les salariés en charge de

SIRFF dans chaque structure. Des conventions d'échange de données sont en cours d'élaboration avec Nature 18 et le CDPNE.

SIRFF, soutenu par la Région et la DREAL, s'inscrit parfaitement dans la démarche SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) auquel la fédération adhère. FNE Centre-Val de Loire en est un élément important en participant à sa mise en place dans le réseau associatif.

Depuis sa mise en place en région Centre-Val de Loire, SIRFF s'avère un succès si l'on en croit les chiffres : près de 90 000 données et plus de 500 observateurs identifiés ! L'année 2016 sera l'année de consolidation et devrait permettre de résoudre les problèmes techniques restants.

Jean-Louis Senotier.



Le Solidage du Canada est présent en région Centre-Val de Loire. Il est classé en rang 4 sur la liste régionale des espèces végétales invasives.

SENSIBILISATION

Belles invasives...

■ D'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les espèces exotiques envahissantes (animales et végétales) sont la 2^{ème} cause d'extinction des espèces dans le monde juste après la destruction d'habitats. Dans notre région, l'extinction d'espèces causée par des invasives n'est pas avérée, mais elles peuvent causer des préjudices pouvant être classés en trois catégories : environnementaux, socio-économiques et sanitaires.

Depuis 2014, FNE Centre-Val de Loire fait partie, en tant que partenaire technique, du Groupe de travail Plantes invasives en région Centre-Val de Loire et s'est emparée de la thématique des invasives aquatiques.

En 2015, la fédération a mené des actions de sensibilisation, et notamment pendant la Semaine des rivières qui se déroule, depuis 5 ans déjà, au cours de la première semaine de juin. FNE Centre-Val de Loire a ainsi réalisé une action d'information auprès de la commune de Saint-Hilaire-la-Gravelle (41) à la demande du SIERAVL (Syndicat intercommunal d'études, de réalisations et d'aménagement de la vallée du Loir) et auprès de la commune de Meung-sur-Loire (45) à la demande de la SHOL (Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret).

Il est primordial pour la fédération d'informer le grand public sur la thématique des plantes invasives. De ce fait, FNE Centre-Val de Loire s'applique à revenir sur la définition d'une plante invasive et sur les enjeux et les impacts que ces espèces peuvent entraîner. Pour faciliter l'identification des invasives aquatiques, la fédération fournit au cours de ses présentations des éléments de reconnaissance (morphologie, habitats, particularités...). Afin de limiter la propagation et l'achat de ces espèces, FNE Centre-Val de Loire revient aussi sur les bons gestes à adopter.

Les plantes invasives suscitent de nombreuses questions qui nourrissent des échanges très intéressants entre le public et la fédération. Ces deux actions en région ont permis de sensibiliser une quarantaine de personnes.

Charlotte Le Moigne.

ZNIEFF

Un nouveau souffle

■ En région Centre-Val de Loire, les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sont l'affaire du mouvement associatif depuis toujours. En effet, la fédération et ses associations membres ont participé à la mise en place de l'actualisation permanente des ZNIEFF au cours du temps. Ces dernières années, avec la baisse de financements des campagnes de terrain pour la mise à jour de ces zonages, la majorité des actualisations et propositions de nouvelles ZNIEFF ont été réalisées sur la base de données flore récoltées par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). La base de données ZNIEFF contient alors peu de données faunes comparées aux données flores. Suite à ce constat, en 2015, FNE Centre-Val de Loire a décidé, avec l'appui de son réseau, de relancer son action de coordination des ZNIEFF en région sur la base de données faune. Des échanges avec chaque structure ayant ou souhaitant s'investir dans les ZNIEFF ont été menés pour inciter les associations à se lancer à nouveau dans les inventaires ZNIEFF. En fin d'année, le réseau a ainsi proposé aux services de la DREAL une demande de financement groupée pour une saison de terrain en 2016. Un travail d'analyse de la base de données ZNIEFF a été réalisé par la fédération pour orienter les prospections des associations en fonction des habitats et des groupes d'espèces sélectionnés. Le réseau montre ainsi aux services de l'État que le mouvement associatif fait preuve de cohésion et qu'il est impliqué dans ce projet si important pour la préservation de la biodiversité de notre territoire.

Daphné Marques.

REVUE

Recherches Naturalistes fait peau neuve

■ Un contenu élargi (des brèves, des infos, des nouvelles, des articles sur la gestion des territoires ...), une impression entièrement couleur, une maquette plus attractive, Recherches Naturalistes fait peau neuve mais la volonté de mettre à la portée de tous les travaux et recherches des naturalistes de la région demeure.

Après avoir vécu près de 20 ans grâce au bénévolat, notre revue régionale se professionnalise. Cette nouvelle série est le fruit du travail mené en commun par les bénévoles et les salariés de FNE Centre-Val-de-Loire et du CEN Centre Val-de-Loire. Ces nouveaux moyens devraient permettre le développement de la revue et notamment une plus large diffusion surtout si la région Centre Val-de-Loire pérennise son aide dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité.

Les nombreuses propositions d'articles montrent bien le besoin d'une revue naturaliste de ce type dans notre région. L'objectif est d'assurer la publication de deux numéros par an que ce soient des numéros généralistes ou bien des numéros spéciaux ou thématiques. Ce ne sera possible qu'avec des soutiens financiers conséquents et un fort mouvement d'adhésion au sein des associations du réseau de FNE Centre-Val-de-Loire.

Jean-Louis Senotier.

12,5
milliards
d'euros c'est ce
que coûterait par
an la lutte contre les espèces
animales et végétales invasives
dans l'UE.

Sciences et Avenir



Jean-Louis Senotier,
Vice-Président de FNE Centre-Val de Loire

« Les nombreuses propositions
d'articles montrent bien le besoin
d'une revue naturaliste de ce type
dans notre région. »



Couverture du premier numéro suivant la nouvelle maquette de la revue Recherches Naturalistes.

Changer de modèle de développement

Sans libre expression citoyenne, pas de dialogue environnemental. Nous nous mobilisons pour que la voix de la société civile soit entendue et pèse. Nous dénonçons les décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt général.



Guy Janvrot,
Président de FNE Centre-Val de Loire

« Le CESER est une illustration de la démocratie participative régionale. »

INVENTAIRE

Un trésor dans ma commune

— Depuis 2011, les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire accompagnent les communes dans la prise en compte de la biodiversité de leur territoire. Cette démarche a été initiée dans le cadre de la stratégie pour la biodiversité du Conseil Régional suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire. L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) permet de croiser l'analyse des espaces à enjeux urbanistiques et ceux à enjeux pour la biodiversité dans le but, notamment, de décliner à l'échelle locale la démarche de Trame Verte et Bleue (TVB) lancée au niveau national. Fin 2015, ce sont 31 IBC qui ont été réalisés en tout ou partie sur le territoire régional par les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. D'après une enquête menée auprès des équipes municipales s'étant lancées dans la démarche, les retours concernant les IBC sont très positifs. Les communes se sont appropriées les résultats de l'étude et ont réalisé ou réaliseront prochainement des actions

préconisées dans le rapport IBC qui leur a été remis en fin d'étude. La création de sentiers pédagogiques, la restauration de mares, la pose de nichoirs ou encore la mise en place d'un plan de gestion pour des zones publiques gérées par la commune sont autant de projets permettant de préserver la biodiversité de nos villes. Les résultats des IBC ont également vocation à être intégrés dans les documents d'urbanisme des communes pour penser l'aménagement de leur territoire en intégrant pleinement la biodiversité locale. De plus, 5% de l'enveloppe des Pays sont réservés aux actions en faveur de la biodiversité. Les IBC font partie intégrante de ces actions en région Centre-Val de Loire. Cette aide financière destinée aux communes permettra, nous l'espérons, d'augmenter toujours plus le nombre d'IBC en région pour une meilleure prise en compte de la biodiversité de notre territoire dans nos politiques d'aménagement.

Daphné Marques.



PESTICIDES

Curatives ou préventives, vive les alternatives !

■ Avec la loi Labbé, la suppression d'usage des pesticides en zone non agricole ne sera plus un leitmotiv mais bientôt une réalité dès janvier 2017 pour les collectivités et 2019 pour les jardiniers amateurs. FNE Centre-Val de Loire se félicite de cette avancée réglementaire sur un sujet de combat que la fédération mène depuis plusieurs années.

Son action militante sur la réduction d'usage de pesticide est fondée notamment sur la coordination régionale de l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages qu'elle mène depuis 2010. C'est avec son réseau de 8 associations engagées dans la démarche qu'elle œuvre à sensibiliser les communes à la mise en œuvre d'alternatives et qui sont, fin 2015, 142 sur toute la région à avoir signé la charte. Outre ce résultat remarquable nous saluons la vingtaine de communes ayant atteint le zéro phyto sur tout leur territoire. Cette opération connaît toujours une belle dynamique avec le développement des initiatives collectives (par Pays ou communautés de communes) dans un objectif de mutualisation des moyens et compétences.

En parallèle, FNE Centre-Val de Loire s'est vue confier par la DRAAF la mission d'animation du groupe de travail régional « zones non agricoles » du plan Ecophyto. Seule association du réseau FNE à mener en France cette mission, FNE Centre-Val de Loire a su rassembler une diversité d'acteurs et être à l'initiative de nombreuses actions dans le cadre de l'appel à projet de l'ONEMA, avec par exemple l'organisation de plusieurs journées de communication à destination des communes mais aussi des jardiniers amateurs. La fédération a poussé cette mobilisation jusqu'à réunir régulièrement l'ensemble des gestionnaires de voies de communication de la région Centre-Val de Loire (voies ferrées, routières et navigables).

Pour finir, 2015 était la dernière année du projet triennal mené avec la commune de Vitry-aux-Loges visant à évaluer et suivre la réduction d'usage de pesticides sur la qualité de la ressource en eau. Forte de trois années d'analyse et d'un partenariat engagé avec le CNRS et Lig'Air, la fédération proposera en 2016 une communication large sur les résultats de l'étude.

Jonathan Bourdeau-Garrel.

31

C'est le nombre d'IBC réalisés par les associations du réseau de FNE Centre-Val de Loire fin 2015.



CESER

Une instance au service des décideurs régionaux

■ Le Conseil Économique, Social et Environnemental est la seconde assemblée de l'institution régionale, placée au côté du Conseil Régional pour l'éclairer par ses avis. Le CESER est un lieu de dialogue et d'échanges, où s'exprime une solide capacité d'analyse. Les représentants sont désignés pour 6 ans. La fédération compte deux représentants: Guy Janvrot et Jean-Pierre Barnagaud.

Guy Janvrot est, au sein du CESER, Vice-Président chargé du développement durable et Président du groupe « poli-

tiques territoriales ». Cette dernière fonction lui a permis de travailler sur les friches urbaines ainsi que sur la possible création d'un Établissement public foncier régional. Celui-ci aurait pour fonction d'aider les collectivités locales à gérer du foncier en leur apportant des moyens d'analyse, de portage et de dépollution.

Jean-Pierre Barnagaud, Président de la section « prospective », aura été l'auteur d'un rapport très important, et qui fera date, sur le changement climatique à l'horizon 2050 « 38,3 ° le matin... à l'ombre. S'adapter

au changement climatique en région Centre-Val de Loire ». Ce rapport, paru en amont de la COP 21, alerte sur le fait que notre région sera tout aussi impactée par le changement climatique. Elle devra se confronter à des difficultés, notamment liées à la gestion de la ressource en eau, ainsi qu'à des opportunités comme de changer les fondamentaux économiques.

Le CESER est une illustration de la démocratie participative régionale.

Guy Janvrot.

FORÊT

La gouvernance, clé du changement

■ La certification forestière est une démarche privée visant à faire progresser la gestion durable des forêts dans un cadre commercial contractuel. En France, vous pouvez trouver des produits identifiés avec les logos des 2 principales marques: PEFC et FSC. La première garantie que vous avez est que ces bois ne sont pas issus d'une opération de déforestation. La seconde est que la société civile a contribué à l'élaboration des exigences de gestion durable au travers d'un processus de décision constitué en collèges qui lui donne une place entière et entièrement à part. Ainsi, tous les lobbies sont répartis dans des collèges et doivent se mettre d'accord selon des règles proches du consensus. C'est une gouvernance qui contient tous les éléments pour dépasser les clivages par le dialogue et la concertation. Le changement se fera au rythme de l'évolution des esprits ; une révolution sans révoltes, en quelques sortes !

En 2015, nous avons donc poursuivi notre engagement dans cette révolution silencieuse auprès de PEFC-Ouest et plus particulièrement dans le groupe de travail sur la gestion durable des haies dont l'initiative vient d'être propulsée à l'échelle planétaire par PEFC International qui va étudier la mise en place d'une gestion durable de l'arbre hors forêt ! Ceci est très important car autant les forêts sont souvent dotées de tout un appareil législatif pour les préserver, autant les autres espaces boisés sont totalement démunis de protections juridiques.

Parallèlement, nous avons accepté d'être partenaire de la coopérative forestière UNISYLVA dans son projet de mobilisation de bois retenu par l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur. L'utilisation de la biomasse bois à des fins énergétiques participe à la construction d'un nouveau modèle économique basé sur les ressources renouvelables et une décentralisation de la production d'énergie. Il nous est apparu opportun d'accompagner cette évolution afin d'en limiter les effets collatéraux sur la biodiversité.

Participation au directoire du réseau forêt de FNE et au groupe forêt de l'UICN

En 2015, les réunions physiques du directoire du réseau forêt, piloté par Hervé Le Boulter, ont été très limitées du fait des difficultés financières du réseau. Seule une journée a été maintenue en fin d'année, le 19 novembre, permettant de réaffirmer les objectifs du réseau.

Le groupe forêt de l'UICN piloté par Alexis Ducousso s'est réuni les 28 janvier, 30 mars et 17 juin.

Ces réunions permettent d'aborder de nombreux sujets (Plan national de la forêt et du bois, Parc national de Plaine en forêt de Champagne, Liste rouge des écosystèmes de France selon les catégories UICN, élaboration de recommandations sur les forêts anciennes, débat sur la compensation...) et de confronter les ressentis en région sur de nombreux sujets avec ceux des autres collègues.

François Lefèvre et Jean-Louis Pratz.



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt



La marque de la
gestion forestière
responsable

Un projet qui fait polémique

Historique : En novembre 2008, le projet d'achèvement de l'aménagement de la RN154 est saisi par mise en concession autoroutière par J-L Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

La Commission nationale du débat public (CNDP) décide en janvier 2009 d'organiser un débat public animé localement par une Commission particulière du débat public (CPDP).

Le débat public, d'octobre 2009 à janvier 2010, a soulevé de nombreux éléments, questions et propositions d'aménagement. L'AVERN et Eure-et-Loir Nature (ELN) furent très actives lors de cette période où elles se positionnent toutes deux dans l'opposition : participation aux réunions, interventions, rédaction respective d'un cahier d'acteur et 6 contributions écrites pour l'AVERN. ELN et l'AVERN participent au Comité de suivi et l'AVERN soutient l'élaboration du projet alternatif du Collectif d'associations.

Le 25 juin 2010 le couperet tombe : le ministère de l'Écologie annonce la mise en concession autoroutière totale de la RN 154 et d'une partie de la RN 12.

En 2013 la Commission Mobilité 21 repousse le projet autoroutier et ne retient dans ses propositions que le contournement de Saint Rémy. En février 2014, des grands élus rendent visite au Ministre délégué aux transports, à la mer et à la pêche, F. Cuvillier, et affirment qu'« il n'y a pas d'opposition au projet en Eure-et-Loir ».

Entre lutte tenace et accompagnement technique, les associations du réseau n'ont pas dit leur dernier mot.

L'AVERN décide alors de continuer à soutenir le projet alternatif présenté lors du débat public maintenant achevé et qui a pris le nom de Projet alternatif Mobilité 28. Les travaux pharaoniques et inutiles d'une autoroute sont contraires aux engagements pris lors de la COP 21 de réduire les émissions des CO₂ et d'épargner les terres agricoles. L'AVERN refuse cette « autoroute écologique », termes employés par le Maître d'ouvrage que l'AVERN qualifie d'oxymore.

Pour ELN le combat se joue désormais sur un autre plan. ELN est convaincue qu'il est nécessaire d'accompagner techniquement le dossier pour réduire aussi sensiblement que possible les impacts sur le milieu. ELN se positionne donc clairement comme partie prenante des études à venir et surtout de la réalisation de mesures compensatoires. Les propositions d'aménagement d'ELN pour réduire les impacts ont été très largement reprises par la DREAL lors du dossier sur le tracé. Il faut maintenant veiller à leur bonne intégration dans le cahier des charges du projet.

Une chose est sûre, l'AVERN et Eure-et-Loir Nature seront sur le pied de guerre lors de l'enquête publique prévue fin 2016. Affaire à suivre...

Germaine Fraudin et Michel COHU.



Germaine Fraudin,

Présidente de l'AVERN et Vice-Présidente de FNE
Centre-Val de Loire

**« Les travaux pharaoniques et
inutiles d'une autoroute sont
contraires aux engagements pris
lors de la COP 21. »**



Michel Cohu

Président d'Eure-et-Loir Nature

**« Il est nécessaire d'accompagner
techniquement le dossier pour
réduire les impacts sur
le milieu. »**

700

millions
d'euros, c'est le
coût du projet
d'achèvement de
l'aménagement
de la RN 154.

CNDP

RSE

Des entreprises de la région Centre-Val de Loire se tournent vers le Développement Durable

■ La fédération FNE Centre-Val de Loire et les associations affiliées, cherchant à concilier les activités humaines et les équilibres naturels, vont à la rencontre des entreprises afin de les aider dans la recherche du Développement Durable.

Cette nouvelle collaboration entre des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) et des entreprises vise à accompagner les entreprises dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en étudiant les 3 volets : Économie, Social et Environnement.

Cette démarche RSE, qui valorise des nouvelles façons de produire, invite les entreprises à trouver des solutions innovantes pour répondre aux problèmes environnementaux et à réduire leurs consommations d'énergie pour gagner en compétitivité. Les salariés actuels et futurs de ces entreprises sont motivés par la recherche d'une responsabilité sociale et environnementale.

Les entreprises y gagneront en améliorant leur image et leur légitimité auprès de toutes leurs parties prenantes.

Travailler sur la RSE dès maintenant est préférable pour les entreprises puisqu'elles anticipent ainsi les changements de réglementation qui, à terme, leur seront imposés.

Les associations, affiliées à FNE Centre-Val de Loire et intéressées par cette nouvelle activité, ont reçu une formation à la RSE

et ont élaboré une méthode de travail et les outils nécessaires à l'établissement d'un diagnostic RSE, à la définition des pistes d'amélioration et à la préparation d'un plan d'action.

Une charte a également été établie pour garantir les limites de l'accompagnement et le respect de la confidentialité entre l'entreprise et l'association.

Cette méthode de travail et les outils ont été testés entre les associations intéressées. Les tests ont permis à chaque association d'être dans la position de l'entreprise "accompagnée" et de l'association "accompagnante".

L'étape actuelle est la recherche de la première entreprise désireuse de faire la démarche RSE. Certaines associations l'ont déjà trouvée et ont commencé le travail d'étude et de diagnostic.

La réussite des premiers accompagnements dans la démarche RSE sera gage de pérennité pour cette nouvelle orientation dans les réalisations des associations.

Un monde nouveau avec des entreprises plus responsables des enjeux sociaux, économiques et environnementaux est en route.

Jany Porcher.



Jany Porcher,

Responsable RSE bénévole à FNE
Centre-Val de Loire

« La démarche RSE invite à
trouver des solutions innovantes
et durables pour
l'environnement. »



CLIMAT

Quand le vent de la COP souffle sur la région Centre-Val de Loire...

■ C'est dans le cadre de la COP 21, qui s'est déroulée fin 2015 à Paris, que FNE Centre-Val de Loire a organisé, en cette année charnière pour le climat, un colloque régional : Eau et changement climatique anticiper et agir. C'était le 24 novembre 2015 au CFSA de l'Aftec à Orléans.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France a présidé la 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) dont l'objectif majeur était la conclusion d'un nouvel accord international sur le climat. FNE Centre-Val de Loire s'est posée comme le relais légitime de la COP 21 en Centre-Val de Loire. Mobiliser, sensibiliser et rassembler autour de l'enjeu « changement climatique et gestion de la ressource en eau » fut le leitmotiv de la fédération pour cet événement régional.

Qu'est-ce que la COP 21 ? Quels sont ses enjeux ? Quel est l'impact du changement climatique sur le bassin de la Loire ? Quelles sont les stratégies des acteurs de l'eau pour faire face au changement climatique ? Autant de sujets qui ont été soulevés et questionnés lors de cette journée.

Pour nous éclairer, Jean-Baptiste Poncelet (FNE), Philippe Boissel (Météo France), Benoît Rossignol (Établissement Public Loire), Jean-Baptiste Narcy (AScA), Éric Thirouin (FRSEA), Jean-Claude Moreau (Confédération paysanne), Véronique Jamin (Lyonnaise des Eaux), Manuel Machado (Antartic), Stéphanie Anton (Mairie d'Orléans) et Gil Avérous (Maire de Châteauroux) nous ont fait l'honneur de leur présence.

En parallèle de ce colloque, plusieurs animations étaient proposées : exposés portant sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau réalisés par les étudiants du BTS GEMEAU, exposition de sculptures à partir d'éléments métalliques de récupération, panneaux réalisés par la DDT 45 et produits par le CEREMA et lancement de la vidéo pédagogique « Changement climatique : tous concernés ! ».

Cet événement a permis d'informer et de sensibiliser 138 participants mais aussi et surtout de prendre conscience que la lutte contre le changement climatique est une lutte de longue haleine qui doit être menée tous les jours et par tous.

Charlotte Le Moigne.



40 %

des français attendaient à l'occasion de la COP 21 plus d'informations sur les solutions concrètes qu'ils pourraient mettre en œuvre en tant qu'individu.

À travers des partenariats noués avec le Conseil régional, des établissements publics, des entreprises privées ou des fondations, France Nature Environnement Centre-Val de Loire entretient un dialogue permanent avec les autres acteurs de la société.

LE CONSEIL RÉGIONAL

La *Région Centre-Val de Loire* a identifié depuis de nombreuses années l'intérêt d'avoir un réseau associatif structuré pour mettre en place des actions fortes ayant un impact à l'échelle d'une région. La fédération bénéficie donc d'un accompagnement du Conseil Régional en tant que tête de réseau qui permet la mutualisation, la création de synergies et le partage de compétences à l'intérieur du réseau et avec les autres acteurs de l'environnement. Il s'est vu encore renforcé avec l'émergence de l'Ecopôle et de l'Observatoire régional de la biodiversité pour lesquels le mouvement a souhaité pleinement s'investir.

LES DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ÉTAT (DREAL, DRAAF) ET L'EUROPE

La **DREAL** apporte son soutien à la fédération pour son action structurante en matière d'environnement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi que pour sa contribution à la création et la mise en œuvre d'un programme de formations adaptées aux acteurs de l'environnement et aux enjeux régionaux.

La **DRAAF** a confié l'animation du plan Ecophyto en zones non agricoles à la fédération en raison de l'implication du mouvement régional dans les actions de réductions de l'usage des pesticides dont notamment l'opération objectif zéro pesticide dans nos villes et villages. L'Europe via le **FEADER** cofinance à 50 % l'animation du groupe d'acteurs régionaux sur les zones non agricoles.

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agir pour la préservation des milieux aquatiques

L'*Agence de l'eau Loire-Bretagne*, l'*Agence de l'eau Seine-Normandie* et l'*Agence Régionale de Santé* accompagnent la fédération dans ses actions visant à préserver les milieux aquatiques notamment en soutenant les opérations réduisant l'usage des pesticides, celles qui responsabilisent les utilisateurs et qui informent les consommateurs sur les bonnes pratiques.

Mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver

Depuis plusieurs années, la *Caisse des dépôts et consignations* a apporté son concours à la fédération dans le développement d'outils reconnus comme référence pour évaluer l'état de la biodiversité du Centre-Val de Loire et permettant d'améliorer l'acquisition de connaissances naturalistes nouvelles par un public toujours plus élargi.

ENTREPRISES PRIVÉES, FONDATIONS ET GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Agir pour limiter les effets du changement climatique sur l'eau

Grâce au soutien de la *Fondation Banque populaire Val de France* nous avons pu créer les conditions d'un débat entre les différents utilisateurs de la ressource en eau dans un contexte climatique qui obligera certainement les différentes parties à optimiser et mieux réfléchir leurs pratiques.



Une certaine stabilité

Le contexte de crise économique a encouragé une grande rigueur dans la gestion au cours de l'année 2015.



Jean-Louis Pratz

Trésorier chez FNE Centre-Val de Loire



Lucile Pierrard

Directrice de FNE Centre-Val de Loire

■ Depuis 2009, nous œuvrons pour constituer un fond associatif permettant d'assurer l'ambition de nos projets avec sérénité. Le volume des actions a ainsi pu progresser régulièrement depuis cette date et un point d'équilibre semble avoir été trouvé depuis 2014 pour être en mesure de poursuivre le travail d'animation par réseaux thématiques et valoriser les compétences des membres de la fédération.

Le projet fédéral adopté en 2014 a mis en évidence la nécessité de diversifier les sources financières en travaillant à développer les partenariats avec les entreprises, les dons et le mécénat. Ces objectifs sont toujours d'actualité dans un contexte de crise économique qui n'épargne pas toujours ceux qui travaillent pour l'intérêt général.

Si une évolution des dons via le mécénat a été initiée depuis deux ans, les résultats des efforts consentis par la fédération

pour faire progresser les apports financiers dans ce domaine (renfort de la communication pour gagner en notoriété, adoption d'un nom renvoyant à notre structure nationale, réflexions autour de projets à destination du grand public, dialogue avec les entreprises et leurs représentants) ne porteront véritablement leurs effets que dans le temps.

Le financement participatif est également une piste à creuser pour diversifier le financement de certains projets dans le futur. FNE et d'autres associations du mouvement se sont déjà lancées.

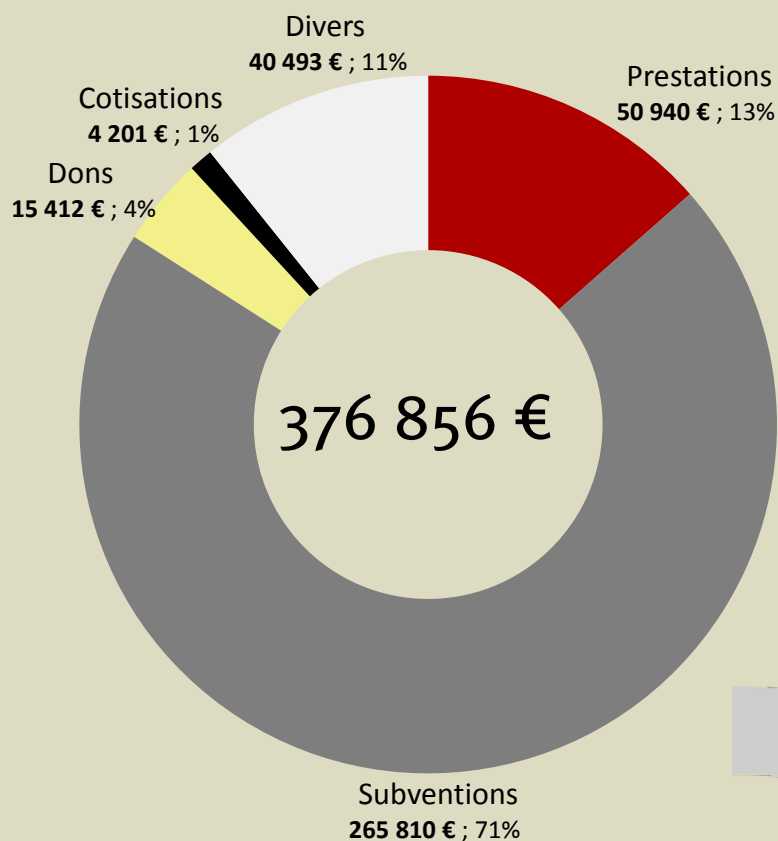
Une gestion certifiée

En tant qu'association agréée pour la protection de l'environnement depuis 1984, notre gestion est certifiée par un commissaire au compte indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. C'est lui qui valide pour approbation nos comptes lors de l'assemblée générale annuelle.

Nos comptes sont disponibles en ligne sur :
fne-centrevaldeloire.org › qui sommes-nous › Vie statutaire
 › Bilan comptable

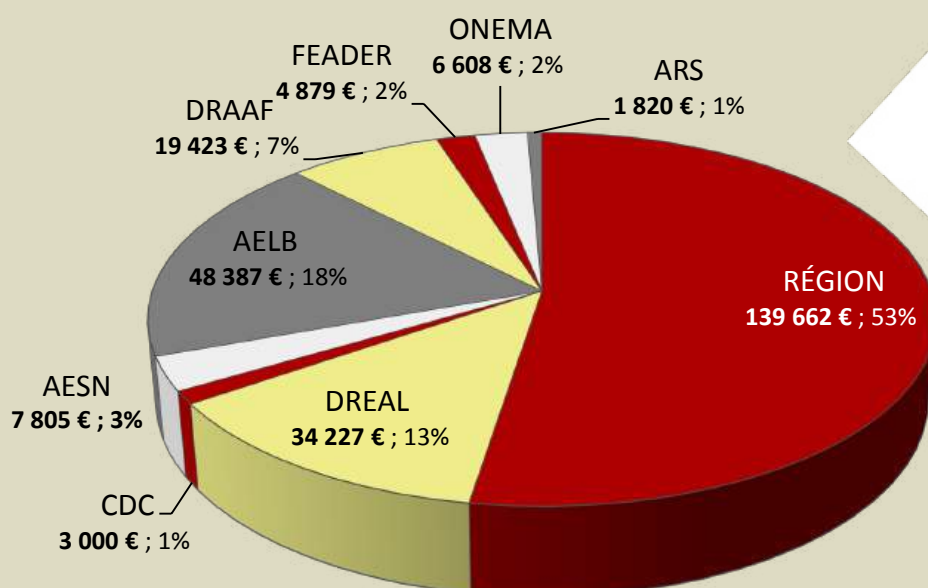
NOS RESSOURCES 2015

■ En 2015, le volume des prestations a été réduit mais une légère augmentation des subventions et une progression des dons a permis de stabiliser les produits entre 2014 et 2015. Il faut poursuivre les efforts engagés pour diversifier les ressources puisqu'une dépendance aux financements publics de 71 % peut fragiliser le modèle économique de la fédération.



Les risques sont actuellement limités grâce à la confiance de neuf partenaires publics qui soutiennent financièrement les actions menées par France Nature Environnement Centre-Val de Loire.

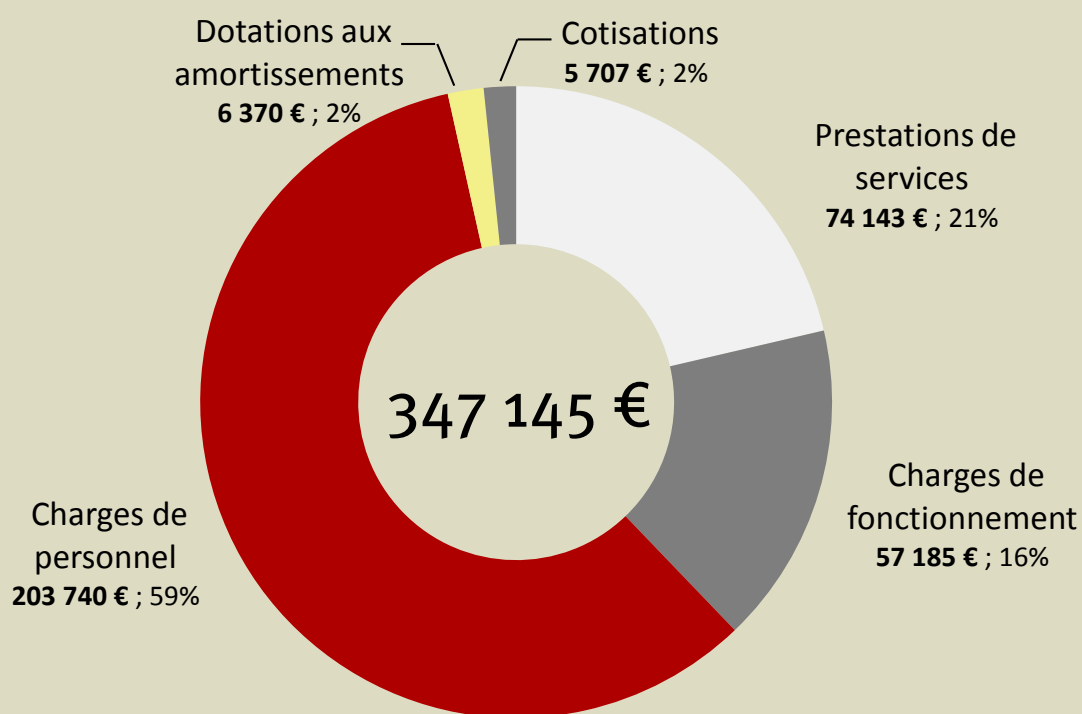
DÉTAILS DE LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural ; ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ; ARS : Agence régionale de santé ; DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; CDC : Caisse des dépôts et consignations ; AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie ; AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne.

NOS CHARGES 2015

■ Les charges sont maîtrisées malgré une augmentation de la masse salariale et des charges nouvelles représentées par le projet SIRFF aujourd'hui opérationnel, pour un total de 347 145 €. Les prestations de services et travaux d'impression sont revenus à des niveaux plus habituels pour 74 623 € contre 105 631 € en 2014, gonflés par l'édition du Livre rouge. Les charges de fonctionnement ont progressé de près de 10 000 euros entre 2014 et 2015 mais cette augmentation s'explique par un retour des charges locatives et des frais de réception inhabituels liés à l'évènement régional organisé sur le climat par la fédération dans le cadre de la COP 21.





Les associations en mouvement

Chaque jour, les associations réunies au sein de France Nature Environnement Centre-Val de Loire agissent partout en région. Mobilisées sur tous les fronts de la protection de la nature et de l'environnement, elles sont sur le terrain, sensibilisent leurs concitoyens, contribuent aux débats publics.

EURE-ET-LOIR



EURE-ET-LOIR NATURE Repair Café

■ Pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, l'association a organisé son premier « Repair Café » afin d'encourager le public à allonger la durée de vie des objets du quotidien et transmettre conseils et savoir-faire dans la convivialité. Le public était invité à apporter ses objets cassés, hors d'usage et une douzaine de bricoleurs amateurs (adhérents, association BetaMachine, association Les Colibris, amis) étaient présents pour prodiguer bénévolement leurs compétences et tenter de la réparation sur place avec eux.

Une soixantaine de visiteurs ont apporté 45 objets divers et variés, de l'électroménager à l'électronique en passant par des vêtements. La moitié a pu être réparée sur place, pour le reste la panne a été identifiée ou les objets se sont avérés irréparables sur place.

<http://www.eln28.org/>



AVERN

*8^{ème} édition du salon
Vivre et Habiter écolo-
gique et bio'*

■ Dans un monde bouleversé par de multiples crises, confronté aux dérèglements climatiques, l'AVERN depuis 2007 trace des pistes lors de ce salon pour faire évoluer les mentalités vers un autre mode de vie préservant la nature et la biodiversité, favorisant la transition énergétique, plus économe des ressources, privilégiant une consommation et un comportement plus soucieux du vivant, de justice et de solidarité.

Des solutions alternatives sont présentées dans divers domaines : habitat, matériaux écologiques sains, énergies renouvelables, économies d'eau et d'éclairage, déplacements, artisanat écologique, aménagements paysagers, produits bio : alimentation, cosmétiques, produits ménagers, accessoires, vêtements, semences, jardinage au naturel, commerce équitable, protection animale, bien-être. Conférences, démonstrations, ateliers sont proposés. Un espace dédié accueille les petits. Tout est gratuit et un goûter bio est offert.

En 2015, Jean-Marie Pelt, notre parrain, bien qu'handicapé physique a tenu à venir de Metz. Nous avons appris son décès le 23/12/15 avec une profonde tristesse. On se souviendra avec émotion d'une des dernières conférences le 27/09/15 de ce botaniste, humaniste et écologiste de la 1^{ère} heure qui sans notes, sans diaporama, captivait son auditoire. Voulant convaincre qu'il n'y avait pas lieu de désespérer, sa belle formule, porteuse de sens était : « Et si on essayait l'amour ». Puisse-t-elle nous inspirer dans toutes nos actions...

<http://www.avern.fr/>

CHER



NATURE 18

*Nature 18 a réédité
son Atlas des oiseaux
nicheurs du Cher*

■ En septembre 2015, Nature 18 a fait paraître son « Atlas des oiseaux nicheurs du Cher », fruit d'un travail collectif, qui aura nécessité 4 années de prospection sur le terrain et la collaboration de plus de 140 personnes.

Il dresse un état des lieux de 149 espèces nicheuses, communes ou occasionnelles, dans le département du Cher pour la période 2009-2012.

Cette nouvelle édition fait suite aux deux précédents atlas de Nature 18 (1970-1975 et 1985-1990) et met au jour certaines évolutions, comme l'arrivée d'espèces nouvelles: Guêpier d'Europe, Balbuzard pêcheur ou encore Héron garde-bœufs ; mais aussi, la disparition d'autres, comme la Fauvette Pitchou.

Certaines espèces apparaissent en nette régression, comme le Moineau friquet, la Mésange boréale, l'Outarde canepetière ou le Râle des genêts.

<http://www.nature18.org/>

INDRE



INDRE NATURE

Agir pour le climat

■ Un événement centré sur une commune proposant sur une journée un ensemble d'animations, expositions et balades naturalistes gratuites afin d'appréhender le plus largement possible le patrimoine naturel du territoire communal.

Deux journées nature ont été organisées en 2015, en juin à Lucay-le-Mâle, une centaine de participants a pu bénéficier d'un ensemble de 11 animations, telles la découverte de la nature en ville, l'initiation à la botanique ou à l'entomofaune, l'apprentissage de la photo naturaliste, une exposition sur les herbes folles, un atelier étude de pelotes de réjection ou encore la découverte des chauves-souris et des papillons de nuit en soirée. Le tout ponctué de moments de convivialité, un pique-nique à midi et un pot de l'amitié en fin d'après-midi.

La seconde Journée s'est déroulée sur le même schéma en septembre à Palluau-sur-Indre. Les conditions météo n'ont pas joué en notre faveur, néanmoins, six animations ont pu être proposées et réunir une cinquantaine de participants. Un bilan sensiblement équivalent à la première édition puisque la veille, l'après-midi avait été consacrée à des animations scolaires telles que l'étude de pelotes de réjection, la construction d'hôtels à insectes ou encore la reconnaissance de traces et empreintes pour une quarantaine d'enfants de 5 à 9 ans.

<http://www.indrenature.net/>

INDRE-ET-LOIRE

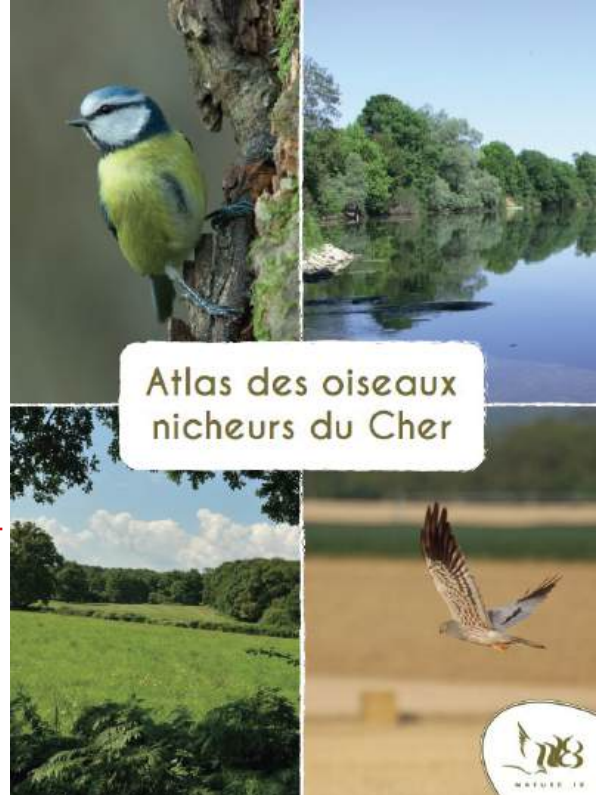


LPO - TOURAINE

Actions en justice de la LPO Touraine

■ En 2015, la LPO Touraine a décidé d'accroître son investissement dans des actions juridiques pour une meilleure protection des oiseaux. Ainsi un dépôt de plainte a été réalisé auprès de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) suite à la découverte d'un busard Saint-Martin blessé par tir aux plombs. L'auteur du tir était inconnu et l'affaire n'a pu avoir de suite. Par ailleurs, la LPO Touraine s'est constituée partie civile devant le Tribunal de Grande Instance de Tours (TGI) pour plusieurs affaires : un acte de chasse hors période réglementaire sur une perdrix grise, la capture et la détention de chardonnerets élégants, le transport d'un pic épeiche mort et enfin, la détention d'un chardonneret élégant au domicile d'un particulier. Les affaires étaient présentées devant le tribunal en janvier 2016.

<http://www.lpotouraine.fr/>



Couverture de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Cher.



sepant

SEPANT

Victoire juridique !

■ Parmi d'autres actions en justice, la SEPANT a déposé un recours en annulation d'un permis de construire, afin de défendre une lande remarquable aux portes de Tours.

La SEPANT (conjointement avec la LPO Touraine) avait introduit un recours pour excès de pouvoir contre le permis de construire délivré par le Préfet d'Indre-et-Loire pour une centrale photovoltaïque de 20 hectares sur un espace naturel remarquable : la Lande de Larçay. Plusieurs mémoires ont été nécessaires en 2015 pour contrer les arguments des parties adverses. Cette action en justice s'est accompagnée d'une action militante, sur le terrain, avec notamment des distributions de tracts et une pétition qui a reçu 15 000 signatures individuelles. La décision du Tribunal, rendue le 27 janvier 2016, s'est traduite par l'annulation du permis de construire, l'équipement prévu étant incompatible avec le caractère naturel du site (classé en zone N au PLU de la commune), dont la richesse floristique et faunistique a été démontrée par les requérants.

<http://www.sepant.fr/>

LOIR-ET-CHER



CDPNE

Un ouvrage dédié à la découverte géologique en Loir-et-Cher

■ Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) a édité en 2015 le premier ouvrage dédié à la découverte géologique du Loir-et-Cher.

Dans le prolongement de ses actions centrées sur le patrimoine géologique, composant du patrimoine naturel, le CDPNE a édité « Découverte géologique du Loir-et-Cher », ouvrage de 196 pages concernant plus de 70 communes.

Les 32 sites géologiques présentés sont autant des points géotouristiques pour le Grand public, curieux de nature et de patrimoine, que des lieux de sorties sur le terrain pour collégiens, lycéens, étudiants... Les matériaux de construction des maisons paysannes et des édifices monumentaux (pont, abbatale, château...) invitent à une autre lecture géologique.

Une introduction à la géologie du Loir-et-Cher inscrit l'histoire du département dans celle du Sud-Ouest du Bassin parisien depuis 100 millions d'années. Des informations synthétiques relatives aux roches et formations géologiques composant le sous-sol de la région complètent le cœur de l'ouvrage. La biodiversité est aussi prise en compte.

<http://www.cdpne.org/>



LOIR-ET-CHER NATURE

Un nouveau site de reproduction pour le Faucon pèlerin

■ Le Loir-et-Cher ne possède pas de site rupestre naturel favorable à la reproduction du Faucon pèlerin. Dans le but de favoriser l'installation de l'espèce, les naturalistes de Loir-et-Cher Nature se sont inspirés des nombreuses initiatives mises en œuvre en France, et dans le monde, pour améliorer, aménager, ou créer des sites de reproductions.

Le choix de la tour TDF de communication de Maves est apparu comme le meilleur site pour l'installation d'un nichoir. Il s'écoulera environ un an entre le 1^{er} contact avec un agent de TDF et la pose du nichoir le 5 novembre 2015.

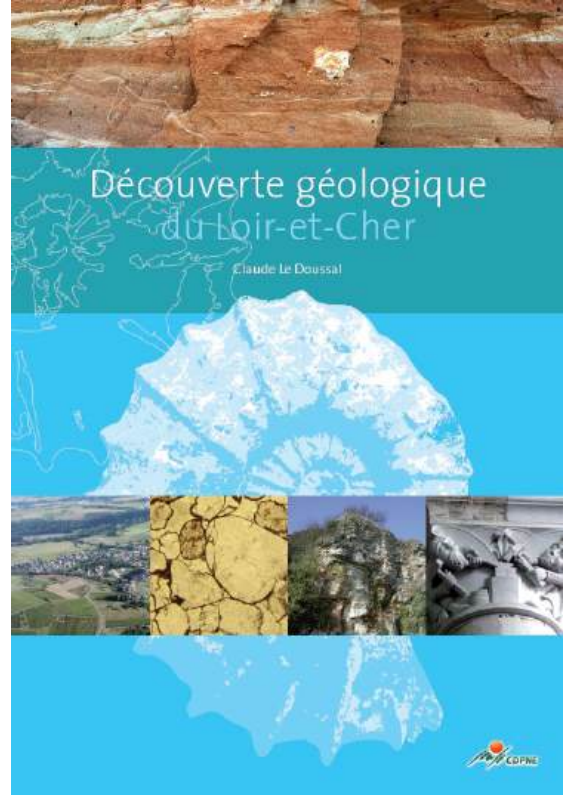
Depuis, lors du suivi, deux observations ont été faites près de la tour : un mâle de Faucon pèlerin adulte le 16/11/2015 et une jeune femelle le 20/12/2015.

Aujourd'hui nous espérons tous, dans un futur proche, l'installation d'un nouveau couple en Loir-et-Cher, de cette majestueuse espèce.

<http://www.loiretchernature.org/>



Crapauds épineux récupérés dans un seau avant leur transfère de l'autre côté de la route en bordure des étangs.



Couverture de l'ouvrage "Découverte géologique du Loir-et-Cher".



PERCHE NATURE

Vendôme, Courtiras : voitures libres, crapauds stoppés !

■ Depuis 2010, le Maire de Vendôme signe un arrêté pour permettre aux bénévoles de Perche Nature de fermer la rue des Fontaines afin d'éviter l'écrasement de nombreux Crapauds épineux qui se rendent dans les étangs pour s'y reproduire.

En 2015, c'est avec l'aide des étudiants des classes de GPN d'Areines que nous avons décidé d'empêcher les batraciens de traverser la route. Nous disposons une bâche sur une longueur de 300 m ainsi que 34 seaux régulièrement espacés. Les crapauds venant de la forêt buttent sur la barrière puis finissent par tomber dans un seau. Il reste à transférer ces animaux captifs de l'autre côté de la route en bordure des étangs. Les différentes équipes ont comptabilisé 1197 crapauds.

Leur reproduction terminée, les animaux traversent la route pour regagner la forêt à des heures où les automobilistes sont en plein sommeil. Ainsi très peu de bêtes se font écraser.

<http://www.perchenature.fr/>



S.F.O.C.L.

Participation de la SFOCL à l'acquisition de parcelles pour le CEN de Loir-et-Cher.

Le dernier Congrès National d'Orchidophilie a été organisé par la SFOCL en mars 2014. Il avait pour thème « Quel avenir pour les orchidées dans leur milieu ». Il a été accompagné par une exposition. Cette manifestation a dégagé un bénéfice.

Il nous a permis de verser une somme (2000 €) pour aider au financement de l'achat d'une parcelle de près de 2 ha. Elle permet d'agrandir le site de la butte des Blumonts ainsi que 2 petites parcelles dans les prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher.

Depuis, nos adhérents se sentent plus concernés et participent régulièrement à des chantiers de bénévoles ainsi qu'à des visites sur ce site.

<http://www.sfocl.fr/>



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

L'application Android « La Sologne version nature »

Sologne Nature Environnement a créé, avec le soutien financier du Conseil Régional du Centre Val de Loire, une application Android pour découvrir la Sologne au travers de lieux ouverts au public et d'actions menées par l'association.

Cet outil pratique vous permettra non seulement de découvrir la mosaïque de paysages qui composent la Sologne mais aussi des actions concrètes d'études, de sensibilisation et de protection de la nature et de l'environnement en Sologne.

Suivez l'actualité de Sologne Nature Environnement, les sorties nature qu'elle propose, saisissez et transmettez directement vos observations sur le terrain.

Un condensé de Sologne Nature Environnement dans votre poche !

Pour la télécharger, suivez ce lien :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=org.solognefrance.www.appoverview>

<http://www.sologne-nature.org/>



Loir-et-Cher Nature et TDF avant la pose du nichoir potentiel nouveau site de reproduction du Faucon pèlerin.



CERCOPE

Réhabilitation de la Tourbière de la Guette: un 1^{er} bilan encourageant pour les insectes!

Dans le cadre du programme Carbi-div piloté par l'Université d'Orléans, l'association CERCOPE a mis en place depuis 2012 un suivi entomologique standardisé de la Tourbière de la Guette, située à Neuvy-sur-Barangeon, dans le Cher. La plus grande tourbière de la région, qui souffrait d'un phénomène d'assèchement et de colonisation généralisée par les ligneux, vient en effet de bénéficier de sa 1^{ère} véritable réhabilitation. Le niveau de la nappe d'eau a été réhaussé avec succès, notamment grâce à la pose de seuils au niveau de son exutoire, mais il restait à évaluer l'impact réel d'une telle opération sur les populations d'insectes du site.

Ainsi, à l'issue de 3 années de comptage quasi-hebdomadaires des Odonates fréquentant la tourbière, notre association peut d'ores et déjà se réjouir d'avoir constaté une augmentation de 560 % des effectifs (adultes comme exuvies). Souhaitons que l'évolution des cortèges de syrphes et d'invertébrés aquatiques, en cours d'analyse, traduira à son tour un tel « regain de santé » des lieux ! <http://cercope.over-blog.com/>



Interface de l'application « La Sologne version nature ».

LOIRET



LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Le projet sur les espèces porte-étendard

■ Depuis 2014, Loiret Nature Environnement a lancé un vaste programme d'étude et de sensibilisation autour de la Chevêche d'Athéna, espèce porte-étendard toute trouvée pour communiquer autour de la préservation des bocages, prairies et vieux vergers qui entourent la forêt d'Orléans. Ce projet s'est poursuivi en 2015.

Les recensements, en partie coordonnés par la LPO nationale, ont permis de dénombrer 124 mâles chanteurs de Chevêche sur l'ensemble du territoire prospecté.

Une seconde espèce, inféodée au même type de milieu, le chat forestier, a été ajoutée au projet en 2015, en liaison avec le Muséum d'Orléans et l'ONCFS.

Grâce à deux des pièges installés, la présence du chat forestier en forêt d'Orléans a pu être authentifiée. Ce recensement dans notre département est particulièrement intéressant car le Loiret se trouve sur le front de colonisation de l'espèce.

L'étude sur le Chat forestier présentait donc le double objectif de nous permettre de participer à la connaissance de l'espèce à l'échelle nationale tout en communiquant sur une espèce emblématique. C'est un des mammifères les plus rares du département : il est classé « vulnérable » (VU) dans le Livre Rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la Région Centre.

<http://www.loiret-nature-environnement.org/>



CORBEAUX GÂTINAIS NATURE

Protection de la chouette chevêche

■ Depuis 1992, l'association basée dans le Gâtinais de l'Est du Loiret aide les chouettes Chevêches dans leur recherche de site de nidification. Cette petite chouette, peine depuis les années 50 à trouver un biotope favorable à sa reproduction. Habitée aux milieux ouverts, elle est confrontée à la progression du tissu urbain en zone rurale et à l'abandon des vergers à pommes dans le Gâtinais. Ne trouvant plus assez d'arbres creux offrant des cavités pour se cacher et nidifier, cette chouette connaît un avenir incertain car majoritairement en régression.

Pour enrayer ce déclin, l'association a installé sur des sites encore fréquentés une quarantaine de nichoirs artificiels qui ont contribué avec succès à la naissance de 21 jeunes en 2015.

<http://gatinaisnature.blogspot.fr/>



MARDIÉVAL

Un partenariat pour l'environnement

■ Mardiéval a initié en 2015 un partenariat « gagnant-gagnant » avec la Maison Familiale Rurale (MFR) de Chaingy, établissement de formation dans les métiers du paysage et de l'environnement. Sur les rives de Loire et dans les bois proches, deux chantiers pédagogiques d'application ont déjà été réalisés par les jeunes élèves : remise en état d'une mare, purge de taches de Jussie. En contrepartie, Mardiéval les a initiés aux éléments constitutifs de son territoire ligérien et leur présentera ses actions, dont l'un de ses projets emblématiques. Mardiéval participera également à différents événements de la MFR.

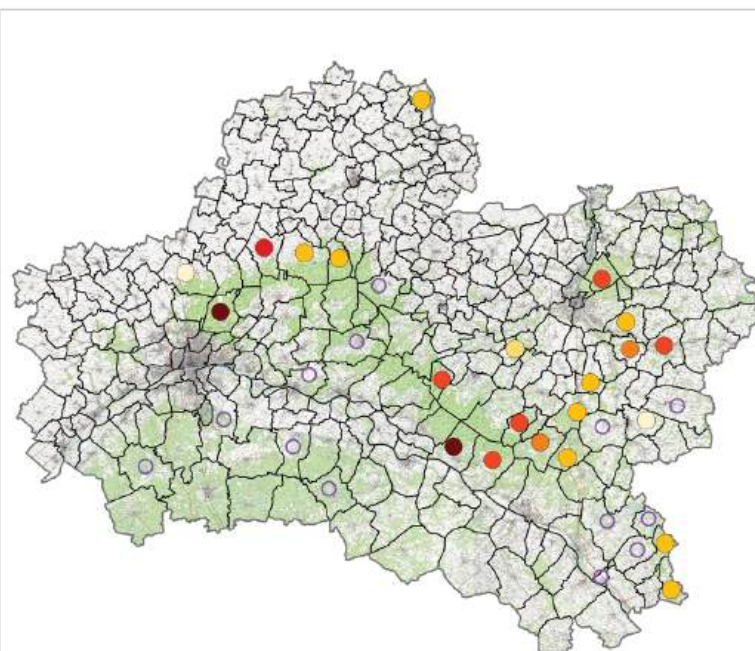
<http://le-castor-enerve.fr/>

Projet Espèce Porte-étendard
Département du Loiret

Répartition diachronique
du Chat forestier



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 25.01.2016



Source : Scan25 IGN, 2014



MAUVES VIVANTES

Actions principales

■ Notre association a poursuivi en 2015 ses activités pour la défense de l'environnement et du cadre de vie des habitants du bassin des Mauves. Signalons trois points particuliers :

Pour une meilleure connaissance des rives de Loire, nous avons organisé une descente de Loire en canoë, depuis le Loiret jusqu'à Meung-sur-Loire, le dimanche 31 mai, accompagnés par Michel Chantereau de Loiret Nature Environnement.

Nous sommes intervenus le 9 octobre pour une conférence à Baccon sur une description de la flore et de la faune des Mauves et sur l'histoire des moulins.

Nous avons contesté vigoureusement auprès du Préfet la non application de la taxe normale sur les décharges (TGAP) pour la décharge de Bucy-Saint-Liphard. L'exploitant bénéficie d'un tarif de 14€/T, au lieu du tarif normal de 40 €/T. Sur 100 000 T de déchets, c'est un manque important pour l'État et cela ne favorise pas la diminution des déchets mis en décharge.

<http://mauves-vivantes.fr/>



Les associations membres au 31 décembre 2015

- Association pour la protection des sites du Loiret et de ses affluents (A.P.S.L.)
- Association vie environnement respect nature (A.V.E.R.N)
- Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (C.D.P.N.E)
- Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études (C.E.R.C.O.P.E.)
- Corbeaux Gâtinais Nature
- Eure-et-Loir Nature
- Indre Nature
- Loir-et-Cher Nature
- Loiret Nature Environnement
- Ligue pour la protection des oiseaux (L.P.O.) - Touraine
- Mardiéval
- Mauves Vivantes
- Nature 18
- Perche Nature
- Société d'études et de protection de la nature en Touraine (S.E.P.A.N.T)
- Société française d'orchidophilie Centre Loire (S.F.O.C.L.)
- Sologne Nature Environnement

/ La lettre d'information

N° 10 et N° 11

/ La lettre d'information régionale Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

N° 7 et N° 8

/ Recherches Naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire
Réseau biodiversité et Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
N° 1 N.S. - Juin 2015 - 8 euros

/ Vidéos pédagogiques

- L'eau en France : tous concernés !
- Le changement climatique : tous concernés !

/ Gestes quotidiens

- Une seule solution, préserver notre ressource en eau !
- Réseau Eau.
Janvier 2015, 20 p.

/ Bilan consolidé 2014

Juillet 2015, 4 p.

/ SIRFF - Ensemble, protégeons la nature en Centre-Val de Loire

Septembre 2015, 4 p.



Retrouvez-nous sur www.fne-centrevaldeloire.org et sur Facebook